BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3947 du Mardi 21 Janvier 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES CHRÉTIENNES DU CONGO

Monseigneur Anatole Milandou, président en exercice

(P.9)

VŒUX DE L'UPADS À LA PRESSE

Pascal Tsaty-Mabiala (P.3)

Le courage de la responsabilité

Editorial

De la maison commune

ECHANGE DE VŒUX AU CONSEIL SUPERIEUR DE LA LIBERTE DE COMMUNICATION

Philippe Mvouo convoque les professionnels des médias à la barre de l'éthique

(P.4)

Coup d'oeil en biais

La recherche de l'eau potable, une corvée interminable!

FOOTBALL/CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

La trêve est terminée

(P.14)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

VŒUX DE L'UPADS À LA PRESSE

Le courage de la responsabilité

Dans sa nouvelle forme de contacts avec la presse inaugurée le 22 janvier 2008, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) a présenté ses vœux aux professionnels des médias. Cette cérémonie s'est déroulée, le 13 janvier 2020, à son siège à Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé. Pascal Tsaty-Mabiala a passé au crible la situation politique, économique et sociale du pays. Et réitéré sa proposition controversée du report de l'élection présidentielle de 2021.

Pascal Tsaty-Mabiala

L'irréversibilité du processus démocratique au Congo n'est plus une vue de l'esprit. C'est une réalité, car personne ne peut confisquer ce qui a été obtenu par le peuple dans sa quête de liberté et du mieux-être. Prenez donc votre place, toute votre place s'il vous plaît, malgré les risques pour vos vies et vos emplois», a dit Pascal Tsaty-Mabiala.

«Notre pays a de plus en plus besoin d'une presse qui, quoique confrontée aux contraintes de la conjoncture, doit s'efforcer de jouer le rôle de garde-fou politique, en développant un œil critique et dénonciateur sur les affaires publiques, afin d'amener les décideurs à agir différemment», a-t-il soutenu.

Pour le premier secrétaire de l'UPADS, chaque fois que la presse se tait, c'est un citoyen quelque part sur cette terre qui meurt. *«De même que le silence de la presse est assurément une prime à la dictature».*

Parlant de la vie politique nationale, Pascal Tsaty-Mabiala a affirmé que le doute persistait sur la capacité de l'actuel Gouvernement à offrir au peuple congolais le changement tant attendu. *«Comme les dix plaies incurables d'Egypte, les maux dont souffre le Congo sont devenus aujourd'hui chroniques: mal gouvernance, corruption, gabegie, tribalisme, népotisme, irresponsabilité, déni de justice».*

Le conférencier a fait état des tristes réalités que vivent les Congolais, et sur l'*«incapacité des dirigeants à assainir les grandes villes, victimes des inondations causées par les eaux mal canalisées, ou simplement par l'inexistence de canalisations et de chaussées confortables».*

Avec franc-parler, le premier secrétaire de l'UPADS a constaté avec consternation que le congrès du PCT, *«duquel le peuple congolais attendait les grandes décisions sur la vie publique en tant que parti au pouvoir, et responsable des malheurs actuels, ne s'est finalement réduit qu'à la désignation de son secrétaire général. Pour le reste, on a préféré l'immobilisme, le laisser-faire, la langue de bois, le globalement positif à la place de ce que le peuple congolais attendait, à savoir et en un mot la rectification face à tous ces scandales. Adieu le combat contre les antivaleurs, adieu les valeurs de gauche qui s'incarnent dans la justice, l'égalité des chances, le partage, l'humilité, le patriotisme, etc. Vive la dérive droitière avec ce que cela sous-entend: l'arrogance, la sublimation de l'individu au-delà du collectif, c'est-à-dire du peuple, enfin le goût immodéré pour l'argent. Finalement, on a gardé les mêmes et on peut recommencer à piller l'Etat et à servir les miettes aux Congolais».*

Pascal Tsaty-Mabiala est revenu sur son appel au report de l'élection présidentielle de 2021: *«Sans comprendre la teneur de notre message par lequel j'en appelais à un compromis politique à douze mois de l'élection présidentielle, les cadres de la majorité, y compris certains Congolais mal informés, y ont vu un moyen soit de violer la Constitution, ou simplement de proroger le mandat du président de la République».*

Il a justifié sa proposition: *«Déjà en 2016, l'élection présidentielle avait une fois de plus mis le Congo au bord de l'implosion, n'eût-été la grandeur d'esprit dont avaient témoigné certains candidats au lendemain de la proclamation des résultats définitifs par le Cour constitutionnelle. Dans une logique prospective, et avec un peu de volontarisme, les Congolais peuvent éviter à leur pays le pire en 2021. La sagesse populaire ne dit-elle pas que mieux vaut prévenir que guérir?».*

A un an de l'élection présidentielle, Pascal Tsaty-Mabiala pense que le Gouvernement ne convainc pas et ne rassure pas de sa capacité réelle à mieux organiser cette échéance aux dates constitutionnelles. *«Raison pour laquelle, et dans l'impossibilité de réunir les conditions avant l'élection présidentielle, l'UPADS appelle à un dialogue qui devrait aboutir à la mise en place d'un Gouvernement d'union nationale chargé principalement de préparer, dans la cohésion et la paix, l'élection présidentielle à venir et d'exécuter avec ardeur le programme avec le FMI»*, a-t-il réitéré.

Pour lui, ce compromis politique ne constitue en rien une violation de la Constitution dans la mesure où les cas de force majeure font dérogation à la règle établie.

Le compromis politique recherché, a-t-il précisé, *«ne trouve pas sa justification dans la satisfaction d'un quelconque besoin au profit des acteurs politiques que nous sommes. Il s'agit par contre de rechercher une meilleure voie qui préserve notre pays des violences inutiles. La classe politique devrait en tenir compte plutôt que de prendre les raccourcis habituels de la manipulation de l'opinion, de l'intrigue et des contre-vérités…Au-delà du juridisme, la Constitution est avant tout une formalisation de la volonté politique par le droit».*

Pascal Tsaty-Mabiala a proposé une démarche qu'il a mise en débat. *«Mais qu'est-ce que j'entends ici et là? D'un côté le PCT, dans la démagogie et le cynisme habituels, peut-être encore prêt à enjamber les cadavres pour demeurer éternellement au pouvoir, s'y oppose farouchement. De l'autre, certains de mes amis de l'opposition, toujours dans l'outrance avec ce discours usé de matamore propre à la comédie espagnole, auquel personne ne prête la moindre attention, la rejettent sans proposer une alternative crédible. Et au centre des deux courants extrêmes, notre proposition qui s'accompagne de la responsabilité que requiert une question aussi essentielle».*

Le conférencier a terminé par l'évocation de la situation interne à l'UPADS depuis la suppression de la subvention publique. Et comme conséquence, *«l'incapacité de réunir ses instances dirigeantes dont les mandats sont arrivés à leur terme»*. Afin de garantir un minimum de vie à son parti, il a présenté la feuille de route qu'il entend exécuter au cours de l'année 2020. Elle prend en compte les faiblesses constatées dans la gestion du parti au cours des deux dernières années et propose des mesures appropriées de redynamisation. Onze mesures forment l'ossature de cette feuille de route qui se résument ainsi qu'il suit en termes d'objectifs: réorganiser; rassembler davantage; restructurer méthodiquement; animer avec ardeur; former avec professionnalisme; rechercher honnêtement les financements; étudier toutes les possibilités permettant de convoquer dès que possible les instances de l'UPADS; suivre et apprécier l'action des élus sur le terrain; suivre au plus près l'action du Gouvernement, notamment dans l'application des mesures du programme avec le FMI; participer au combat de l'opposition sur l'amélioration de la gouvernance électorale; présélectionner les candidats aux différents échéances électorales.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

Le PR propose la création d'un ministère d'Etat chargé de la réconciliation nationale et de l'égalité des chances

A la faveur de la rentrée politique de son parti, le premier secrétaire du Parti des républicains (PR), situé à l'opposition républicaine, Paul Marie Mpouele, a animé mercredi 15 janvier 2020, à Brazzaville, une conférence de presse, au cours de laquelle il a parlé de la situation politique nationale, et proposé quelques pistes de solution pour sortir de la crise multidimensionnelle actuelle. Ainsi le PR propose la création d'un ministère d'Etat chargé de la réconciliation nationale et de l'égalité des chances. Celui-ci aurait pour mission d'initier un dispositif politique, juridique et administratif contre le repli identitaire, le communautarisme et de renforcer l'unité et la cohésion nationale.

La rencontre du président du PR avec la presse s'est articulée autour de trois points essentiels: la situation générale du Congo à la lumière de certains indicateurs politiques, économiques et sociaux; la réaction au message du président de la République devant le Parlement réuni en congrès; les propositions de sortie de crise dans laquelle le Congo est plongé depuis quelques années.

Le président du PR a souligné que de 2002 à nos jours, le Congo a connu des avancées significatives en matière d'infrastructures (routes, aéroports, stades sportifs, etc.). *«C'est indéniable. Mais toutes ces réalisations n'ont hélas pas obéi aux règles de l'art ainsi que le témoignent les ravages qu'elles subissent dans nos grandes villes après les pluies»*, a-t-il indiqué.

Paul Marie Mpouele

Mais, il relève, cependant, que ces ouvrages qui auraient pu marquer l'empreinte du long règne du président Denis Sassou-Nguesso, ont malheureusement été *«exécutés par des*

(Suite en page 4)

Editorial

De la maison commune

Il est né dans l'archidiocèse de Brazzaville une commission pour la Pastorale de l'environnement. La commission est nouvelle, la pastorale pas du tout. L'Eglise s'est saisie de la question de l'environnement pour une contribution essentielle à une question dont les acteurs ne devraient pas être les seuls acteurs des problèmes d'écologie. Dès les origines, l'homme et l'environnement n'ont fait qu'un pour Dieu, le Créateur de toutes choses. Dès l'origine des temps aussi l'homme a été posté en gérant de cette création.

Le Pape François n'a fait que prolonger un magistère consolidé sur ces questions. D'autres Papes avant son puissant Laudato Si de 2015 ont adressé une invite pressante à l'homme de notre temps pour qu'il préserve le milieu dans lequel il vit. La *«maison commune»,* la Terre, est unique. Il faut impérativement la préserver ; il n'y en a pas une autre de rechange, insiste le Souverain pontife. L'écologie est aujourd'hui à la Une des préoccupations d'une majorité de décideurs, les suspicions qu'elle nourrit sont récurrentes. Mais sous sa forme moderne, elle ne devrait pas être boudée par les hommes et femmes de foi.

Nos villes affichent les blessures infligées par la violence des éléments. L'Eglise, maîtresse en humanité, ne peut pas ignorer les angoisses que cela suscite. Ou tourner le dos aux interrogations sur la qualité de la vie, sur les conséquences sur l'environnement d'une activité qui court après le profit et saccage sans retenue. Que le chrétien soit un écologiste convaincu serait un bon début pour contrer les phénomènes des effets climatiques. Que croire en Dieu renouvelle en nous aussi la conscience que nous ne pouvons pas nous comporter sans responsabilité sur notre milieu.

Lutter contre les érosions, les éboulements, les ensablements et la violence des éléments sur notre habitat sont dans le devoir du croyant. Une nouvelle prise de conscience s'impose donc. Elle passe par la conviction que c'est l'action conjuguée de tous, pas seulement des seules autorités politiques et administratives, qui renforceront la résistance de nos lieux de vie aux forces dévastatrices de la nature. Cela passe, nous rappelle l'Eglise, par ce que nous faisons chaque jour dès la porte de notre maison.

Cela passe par la lutte de chacun contre les balafres que nous infligeons, parfois sans le savoir, à notre Terre, avec majuscule ou non. Creuser sans se soucier des conséquences en amont, jeter du plastic, y compris sur les parvis de nos paroisses un jour de fête, brûler de la brousse sans se soucier de limiter l'incendie aux seules *«mauvaises»* herbes, attendre que la voirie vienne récurer le caniveau devant chez nous, planter n'importe quelle variété d'arbres ou ne pas se joindre aux Journées de l'arbre, colmater les ravines par les souillures et les ordures ménagères, ne pas jeter celles-ci dans les poubelles appropriées : voilà qui devrait sonner comme non chrétien.

Nous sommes engagés dans une cause où il ne servirait pas à grand-chose de se préoccuper plus de distinctions que d'efficacité. Les images, lointaines ou proches, nous donnent à voir un monde en feu par ici, puis noyé sous des pluies torrentielles ailleurs quand d'autres zones, parfois sur le même continent, ne souffrent pas de tout cela à la fois. Les écoles catholiques du Congo veulent devenir des *«écoles vertes»*, en éduquant les enfants à la conscience écologique. L'environnement est notre cause à tous, notre foi devrait nous le rappeler sans cesse et nous pousser à agir.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ECHANGE DE VŒUX AU CONSEIL SUPERIEUR DE LA LIBERTE DE COMMUNICATION

Philippe Mvouo convoque les professionnels des médias à la barre de l'éthique

Une cérémonie d'échange des vœux entre le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et les professionnels des médias a eu lieu lundi 13 janvier 2020 à Brazzaville, sous les auspices de Philippe Mvouo, président du CSLC. Devant les hauts conseillers, les responsables des médias publics et privés, et un parterre de journalistes, Philippe Mvouo a tout d'abord salué la mémoire des collègues et confrères de la corporation qui ont quitté le monde des vivants en 2019 en observant une minute de silence. Après quoi, il a souligné à l'avance que 2021 s'annoncera sous les heureux auspices de l'élection présidentielle où le peuple congolais se retrouvera face à lui-même.

Philippe Mvouo

Les hauts conseillers

Pour cela, le travail de régulation des médias et de la communication requiert des acteurs de communication une forte concentration sur leurs missions. Entre autres, une responsabilité aiguisée, une rigueur professionnelle et la rectitude d'un comportement éthique irréprochable. Et pour y parvenir, *«je voudrais vous convoquer…à la barre de l'éthique pour amener les professionnels à s'intégrer véritablement dans leur indisponibilité dans la cité moderne»*, selon Philippe Mvouo.

Dans cette perspective, le CSLC envisage, courant cette année, organiser une grande conférence sur la thématique: *«Ethique, journalisme et communication»*. Ceci pour préparer les journalistes à aborder, vivre et faire vivre les prochaines élections autrement qu'avant.

Tout en rappelant les soubresauts qui ont contrarié le CSLC et qui ont marqué sa marche inlassable vers son but en 2019, cette institution, forte d'une équipe renouvelée, continuera à veiller à l'entretien d'une communication saine dans tous les genres d'activités humaines; renforcer la protection des professionnels de l'information et de la communication; permettre l'installation du monitoring pour optimiser techniquement le contrôle des médias audiovisuels; installer un logiciel qui aiderait à suivre la presse en ligne dans sa production sur le net; exécuter les actes des Assises de la presse congolaise par la redynamisation de son action à travers l'évaluation de ses performances; renforcer son rôle dans le cadre du fonctionnement de la démocratie en République du Congo et tirer les conséquences d'une évolution professionnelle impactée par les nouveaux médias avec leurs modes de communication contraires aux normes éthiques et déontologiques.

Pour ainsi dire, la mission confiée aux hauts conseillers nommés récemment exige trois valeurs tangibles, selon le président Mvouo. Il s'agit de: l'éthique, la compétence et la responsabilité. La conjugaison de ce triptyque engage le haut conseiller au façonnement de sa personnalité et l'accomplissement des tâches à travers l'exécution du programme d'activités que l'institution se donne. C'est ainsi qu'en 2020, le CSLC poursuivra ses missions régaliennes de suivi et de contrôle. L'institution travaillera avec le Gouvernement à l'écriture des textes d'application de lois qui régissent le CSLC. Les hauts conseillers œuvreront avec l'UPPC pour l'application des recommandations et résolutions qui touchent à la régulation, à l'autorégulation et à la corégulation. Avec le comité de suivi des actes des Assises, l'institution sera davantage plus proche du Gouvernement pour la formalisation du nouveau mode de soutien aux médias adopté aux Assises : la révision de la redevance audiovisuelle.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

(Suite de la page 3)

cadres incompétents, cupides, poursuivant plus *leur gain personnel que l'intérêt général. C'est ici l'occasion de réitérer notre exigence d'un audit indépendant des grands travaux et de ces municipalisations accélérées qui ont accéléré la misère des Congolais malgré les richesses immenses dont regorge notre sous-sol»* a-t-il relevé. Au plan économique et financier, il a rappelé que de 2002 à 2015, la république du Congo a connu une embellie financière inespérée. Le budget national est passé de 675 milliards FCFA à 4000 milliards F.CFA en 2012. *«Pourtant le quotidien des Congolais n'a jamais changé… Les fonds dédiés aux générations futures ont été totalement dilapidés. Aucun audit n'a été recommandé par le gouvernement»*, a-t-il souligné.

Au plan social, Paul Marie Mpouele a indiqué que la situation n'est guère reluisante. Pays de dilemmes et de paradoxes, l'extrême pauvreté se côtoie avec la richesse extrême. Plus de 70% de la population vit dans le dénuement total. La qualité de vie des congolais a connu une régression déconcertante. De l'analyse du message à la nation du président de la république devant le parlement, il rappelle que trois thèmes ont retenu son attention dans ce message: la paix, la sanction et l'humilité. Il souligne en substance que le discours sur la paix est un des crédos préférés du chef de l'Etat. *«Mais la paix ne se décrète pas. Elle se construit et se consolide».* Il estime qu'il n'y aura jamais de paix sans une démobilisation totale des milices, un désarmement permanent de tous les détenteurs illégaux d'armes et une campagne de désintoxication et de réinsertion sociale et économique de la jeunesse pervertie et droguée. *«Vu l'ampleur de la tâche de reconstruction nationale, le gouvernement doit mener des réformes judicieuses, courageuses et audacieuses, trouver des compétences nouvelles, prouvées et aguerries».*

Le président du PR, pense qu'il reste convaincu de ce que les congolais sont les mêmes du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest et que c'est unis que nous relèverons les grands défis qui se présentent à nous. Dans cette optique le PR, propose la création d'un ministère d'Etat chargé de la réconciliation nationale et de l'égalité des chances. Celui-ci aurait pour mission d'initier un dispositif politique, juridique et administratif contre le repli identitaire, le communautarisme et de renforcer l'unité et la cohésion nationale. Dans la même lignée, le parti républicain initiera très prochainement une proposition de loi de lutte contre le tribalisme qui sera soumis à l'examen du parlement congolais afin d'éradiquer ce fléau destructeur.

Répondant à la question, quel regard portez-vous sur la proposition faite par Pascal Tsaty-Mabiala sur le report de l'élection présidentielle en 2023?

Paul Marie Mpouelé a adhéré à cette proposition. Selon lui, les élections chez nous sont souvent à la base des conflits. Donc, il faudrait, au préalable, préparer les conditions d'une bonne élection. Il partage également le point de vue du vice-président du RDD sur la désignation d'un candidat unique de l'opposition.

Pascal AZAD DOKO

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10.
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«MEDICAL'S RMD CLINIQUE LOUISE-MICHEL»
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 5.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 196, Rue du Havre, zone industrielle, face immeuble TOTAL E & P
Tél.: 05 537 30 93, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-quatre décembre deux mil dix-neuf, enregistré le sept janvier deux mil vingt, Folio 004/11 n0 057, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MEDICAL'S RMD CLINIQUE LOUISE-MICHEL SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 196, Rue du Havre, zone industrielle, face immeuble TOTAL E&P, Tél.: 05 537 30 93.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a, au titre des résolutions:
- Transmis les 10 parts sociales de feu Patrice MAYEMBO dont le décès est survenu à Paris 15eme (France) le huit novembre deux mil quinze, en son vivant associé de la société MEDICAL'S RMD CLINIQUE LOUISE-MICHEL SARL, à l'ensemble de ses héritiers, tels que énumérés par l'acte de Notoriété après décès dressé par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire à Pointe-Noire le onze août deux mil quinze, enregistré aux impôts le dix-sept août deux mil quinze, Folio 142/2, n°6053;
- Fixé la rémunération du Gérant Médico Technique de ses nouvelles fonctions de cogérant à la somme de TROIS CENT MILLE (300.000) Francs CFA ;

- Décidé de mettre à jour les statuts de ladite société, conformément aux dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 09 Janvier 2020 sous le n0 20 DA 14.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

KOLA POTASH MINING
Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de Francs CFA
Siège social: Avenue Général De Gaulle, immeuble Atlantic Palace, dans les locaux de la société Sintoukola Potash SA
B.P.: 662, à Pointe-Noire - République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/13 B 1080

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 22 novembre 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 décembre 2019, sous le n° 10425, folio 234/2, l'actionnaire unique de la société a notamment décidé:

- de procéder à une augmentation du capital social d'un montant de deux cent quatre-vingt-huit millions trois cent vingt mille (288 320 000) Francs CFA par compensation avec des créances qu'elle détient sur la société Dougou Potash Mining S.A., au titre d'une avance en compte courant pour le porter de 10 000 000 de F. CFA à 298 320 000 F. CFA ;

- de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts de la société, et procéder à leur mise à jour.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

DOUGOU POTASH MINING SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000 de Francs CFA
Siège social: Avenue Général De Gaulle, immeuble Atlantic Palace, dans les locaux de la société Sintoukola Potash SA
B.P.: 4551, à Pointe-Noire - République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/17 B 150

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 22 novembre 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 décembre 2019, sous le n°10396, folio 233/11, l'actionnaire unique de la société a notamment décidé:

- de procéder à une augmentation du capital social d'un montant de deux cent quatre-vingt-huit millions trois cent vingt mille (288 320 000) Francs CFA par compensation avec des créances qu'elle détient sur la société Dougou Potash Mining S.A., au titre d'une avance en compte courant pour le porter de 10 000 000 de F. CFA à 298 320 000 F. CFA ;
- de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts de la société, et procéder à leur mise à jour.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

VŒUX AU PARLEMENT

Réfléchir aux moyens de sortie de crise

Les sénateurs, les députés, les cadres et le personnel du Parlement ont présenté eux aussi leurs vœux de nouvel an aux présidents des deux Chambres, Pierre Ngolo, président du Sénat, et Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. Les deux cérémonies se sont déroulées dans une ambiance sobre et peu festive, les 13 et 14 janvier 2020, dans la salle de banquets du palais des congrès.

Dans son mot, Julien Epola, premier secrétaire du Sénat, a estimé satisfaisant le travail accompli l'an dernier. *«Les trois sessions ordinaires ont été tenues avec succès regroupant 53 projets de lois votées…Le travail de contrôle de l'action gouvernementale a été réalisé efficacement au cours de trois séances des questions orales avec débats, ainsi que par l'entrée en action es rapporteurs spéciaux»*, s'est-il félicité.

Pierre Ngolo, s'inscrivant sur la trajectoire définie depuis le 12 septembre 2017 lors de son premier discours, en qualité de président du Sénat, a estimé que 2019 aura véritablement marqué le processus de mise en œuvre de *«nos engagements visant à donner une image nouvelle au Sénat tant par l'esprit devant prévaloir en son sein, l'efficacité de son action que par sa perception extérieure»*.

Il a émis le vœu que l'année 2020 ouvre aux Congolais un horizon éclairé. *«La zone de turbulences que nous traversons doit constituer un moment de prise de conscience véritable, de révolte consciente pour une action porteuse d'espoir dans le changement. Il nous faut donc lucidement, sereinement, aller toujours de l'avant, croiser, échanger, dépasser nos frontières personnelles et collectives, inventer toujours l'avenir, entretenir toujours le rêve du mieux-être. Ne pas se questionner, refuser d'évoluer, serait à coup sûr régresser»*, a-t-il estimé.

C'est bien pour cela, a-t-il poursuivi, *«qu'il faut savoir revenir à nos objectifs fondamentaux, de conseil de la nation et de modérateur de la République ainsi que d'organe législatif pour pousser le Gouvernement à promouvoir la bonne gouvernance»*.

Du côté des députés, Pierre Obambi, premier secrétaire de l'Assemblée nationale, a rappelé que 84 affaires ont été adoptées par la chambre basse en 2019.

Isidore Mvouba est, quant à lui, revenu sur la disparition brutale du député Dominique Ondzé. *«Je me demande s'il n'est pas urgent de finaliser maintenant le dossier d'assurance maladie des élus du peuple qui, souvent emportés par le devoir, en arrivent à oublier leur propre santé»*, a-t-il dit.

Pierre Ngolo

Isidore Mvouba

Il a estimé que 2020 appelle à des ambitions nouvelles et des challenges nouveaux. *«Les pluies torrentielles qui s'abattent sur nous, causent des glissements de terrains, des inondations et des dégâts matériels considérables, voire des pertes en vies humaines. C'est une situation dramatique qui nécessite un sursaut national»*, a-t-il ajouté.

Tout en compatissant avec les familles victimes de ces sinistres, Isidore Mvouba a estimé qu'un élan de solidarité au sein de sa chambre devrait se manifester à ce sujet. Déroulant l'agenda 2020, le président de l'Assemblée nationale a dit qu'il faut pour sa chambre, consolider la coopération interparlementaire avec les Institutions sœurs dans la monde. Il a exhorté la commission ad hoc chargée du suivi du programme avec le FMI à tenir ferme la barre et à ne pas tomber dans le relâchement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HYDROCARBURES

Fixation des prix au titre du 4e trimestre de 2019

Le comité de fixation des prix des hydrocarbures produits en République du Congo, au titre du 4e trimestre de 2019, s'est réuni les 15 et 16 janvier derniers à Brazzaville, sous la conduite de Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Hydrocarbures.

Au quatrième trimestre 2019, le baril de brent daté a affiché une tendance très volatile et croissante, ouvrant le trimestre à 59,95 S/Bbl et le clôturant à 66,76S/Bbl. La moyenne trimestrielle a été de 63,08S/Bbl, en hausse de 1,08S/Bbl.

Cette tendance se justifierait, selon les membres du comité, par *«les faibles perspectives du niveau de la demande par rapport aux projections sur l'offre; l'attaque sur le pétrolier iranien; la chute brutale du niveau des stocks aux Etats-Unis d'Amérique; la faiblesse es données économiques chinoises; les bonnes perspectives des négociations commerciales entre les USA et la Chine; la forte augmentation de la production pétrolière aux USA atteignant un record de 12,9MBb/j; l'accord d'intensification de la réduction de la production par l'OPEP; l'adhésion de la Russie à la vision de l'OPEP-Russie sur la réduction de la production»*.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de cette réunion, en dollars par baril, se présentent comme suit: Djéno mélange (64,1); Nkossa blend (64,9); Yombo (71,3); Nkossa butane (41,8); Nkossa propane (25,1).

Par ailleurs, les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivants: Djéno mélange (0,3 par rapport au brent daté); Nkossa blend (1,0 par rapport au brent daté); Yombo (7,9 par rapport au brent daté); Nkossa butane (1,2 par rapport au butane North West Europe); Nkossa propane (4,9 par rapport au propane Mont Belvieu).

Au cours de cette réunion, la moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures au quatrième trimestre 2019 est de 64,2 dollars par baril, pour un différentiel de 0,7 dollars par baril.

Clôturant les travaux, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a rappelé les défis à relever, concernant l'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis. *«Je sais compter sur vous, pour le respect de la nouvelle réglementation qui porte sur les aspects de contenu local applicable au secteur pétrolier»*.

Jean-Marc Thystère-Tchicaya

Le ministre a expliqué que l'abrogation des conventions d'établissement est une mesure qui permettra de mettre fin aux régimes particuliers.

Il a, en outre, rappelé que la 4e conférence internationale et exposition des hydrocarbures se tiendra à Kintelé, en République du Congo, du 19 au 21 février 2020. *«Vous y êtes tous invités»*, a-t-il dit.

KAUD

VIE DES PARTIS

Anguios Nganguia Engambé demande la mise en place d'un programme d'urgence

Lors de sa rentrée politique, le 31 décembre dernier, à Brazzaville, Anguios Nganguia Engambé, président du Parti pour l'action de la république (PAR) , a , au cours d'une conférence de presse, soutenu la nécessité de mettre en place un programme d'urgence pour décrisper le climat politique et sortir le pays du marasme économique.

Pour relancer l'économie de notre beau pays, le Congo, il nous faut définir les buts: le dialogue national inclusif et les problèmes catégoriels (socio-culturels, économiques et politique).» Pour y parvenir, a-t-il indiqué, il faut mettre en place un programme d'urgence.

Le conférencier a énuméré certaines exigences que celui qui est au pouvoir doit mettre en oeuvre. Il s'agit, entre autres, du dialogue national inclusif permanent; le rapatriement des fonds dilapidés et placés dans les paradis fiscaux par nos compatriotes congolais; la sécurisation de la population congolaise par la Force publique et la mise à disposition des moyens adéquats à la police, la gendarmerie et l'armée. Le respect du programme signé avec le FMI dans les delais indiqués.

En tenant compte de la réalité actuelle, il propose aussi la dimunition du coût du péage et la création d'une route sans péage; la mise en place d'un programme commun de dialogue national inclusif avec tous les partis politiques et la société civile; le vrai Conseil national du dialogue; la prise en charge par le dialogue national des dettes qui ne sont pas passées par l'Assemblée nationale et le Sénat, pour qu'elles deviennent les dettes de la République du Congo.

Mais compte tenu du taux de mortalité très élevé, Anguios Nganguia Engambé propose qu'on revoie de nouveau le système de prise en charge des malades par le *«CHU tue et non le CHU»*.

Pour lui, *«notre pays n'est plus dirigé, la corruption a atteint des proportions inquiétantes et le taux de mortalité est très élevé. Les plus concernés sont les retraités, les étudiants et les petits enfants»*. Le président du PAR pense que notre Armée, la Police et la Gendarmerie doivent être au service de la population et non au service des individus. Le conférencier a, par ailleurs, relevé que l'Afrique d'aujourd'hui ne doit plus avoir des présidents à vie. *«En démocratie, on respecte la constitution»*, a-t-il soutenu.

Anguios Nganguia Engambé

Parlant du message du Président à la nation, Anguios Nganguia Engambé a indiqué qu'il n'a suscité que déception.

Pour lui, la décrispation de la situation politique passe par la libération de tous les *«prisonniers politiques»*.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Alerte à la Salmonella au Congo!

Une circulaire du ministre de la Santé Jacqueline Lydia Mikolo à l'attention des responsables des formations sanitaires fait état de la présence de la Salmonna sur les ailes et les cuisses de poulet congélés de la marque Wispsz en distribution au Congo. L'alerte émane de la Délégation de l'Union européenne au Congo, à travers le Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ou Rapid alert system for food and feed (RASFF). Les germes mis en cause sont à l'origine de la flambée des maladies diarrhéiques.

Un taxi prend feu en percutant une bouteille de gaz

Un camion de livraison de gaz a manqué le virage du rond-point Sympathic, à Mvounvou, le deuxième arrondissement de la capitale économique du Congo, vendredi 17 janvier 2020. Excès de vitesse, sans doute. Le véhicule s'est penché, laissant échapper une bouteille qui est tombée sur la chaussée. Celle-ci a été percutée de plein fouet par un taxi qui le suivait. Il a pris feu. Heureusement, l'incendie n'a pas fait de victime. En un rien de temps, les occupants qui s'y trouvaient ont pu en sortir précipitamment. Le feu a été ensuite maîtrisé.

Livré nu en spectacle pour vol dans un verger à Makana 1

Pris en flagrant délit de vol dans un verger, dimanche 19 janvier 2020 à Makana 1, sur la route Brazzaville-Kinkala, un jeune homme a été molesté et livré en spectacle aux passants en tenu d'Adam. Le propriétaire du verger, qui se plaignait des actes de vol dont il était régulièrement victime, l'a surpris en train de cueillir les safous. Comme quoi neuf jours pour le voleur, le dixième pour le propriétaire.

Des eaux usées qui indisposent riverains et passants

Un domicile se trouvant dans le périmètre du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) se singularise souvent par un ruisseau qui coule de ses pièces. Ses eaux débouchent sur petite chaussée goudronnée et termine leur course sur le boulevard Lyautey. Elles obligent les passants à se boucher le nez. Curieux, tout de même que des gens instruits fassent bon ménage avec l'insalubrité.

L'axe routier Bondji-Mbousissi transformé en circuit de rallye!

Avec les pluies du début du mois, la route Bondji-Mbousissi, dans le Kouilou, a été transformée en circuit de rallye. Elle est redoutée aussi bien par les chauffeurs de camions que par les passagers qu'ils transportent. Les véhicules même les plus robustes s'y embourbent. L'activité socio-économique, cela va s'en dire, prend un sérieux coup, le long de cet axe routier pourtant vital. D'où la difficulté qu'éprouvent les commerçants, par exemple, à écouler leurs produits. Ils ne savent comment sortir de cette situation qui les marginalise.

La recherche de l'eau potable, une corvée interminable!

Il y a des quartiers de Brazzaville où les habitants ne sont toujours pas délivrés de l'angoisse quotidienne de la recherche de l'eau potable. Raccordés au réseau de distribution de La Congolaise des eaux, ils croyaient la corvée terminée. Les robinets restent muets, dans leurs domiciles. La société en charge de la distribution de l'eau pointe du doigt les tuyaux vétustes. Certes, quelques rares robinets chantent ici et là, tard la nuit, pendant une ou trois heures d'affilée. Mais la situation est intenable dans de nombreux quartiers où des gens sont privés d'eau pendant plusieurs jours, voire des semaines, des mois ou des années. Ce que demandent les habitants des quartiers concernés, c'est de l'eau potable en permanence et une modernisation du réseau de la LCE.

Les sinistrés de La Base seraient-ils oubliés?

On n'a pas encore parlé d'eux. Et pourtant, le quartier La Base est l'un des premiers de la capitale congolaise ayant vu bon nombre de ses habitants fuir leurs maisons détruites ou envahies par le sable. Un responsable affirme avoir enregistré au moins 3000 sinistrés forcés d'aller trouver refuge ailleurs. Aucun membre du Gouvernement, ni même un responsable de la mairie n'aurait mis les pieds dans ce quartier depuis que les intempéries frappent la ville.Les victimes n'hésitent pas à parler de la politique de deux poids deux mesures. Ils souhaitent, également voir les autorités sillonner leur quartier, comme à Talangaï il y a quelques jours.

UNESCO

Aider les cadres des systèmes d'éducation à comprendre l'ODD4

Faire une analyse de l'état des cadres nationaux de la planification, renforcer les capacités des planificateurs de l'éducation et des responsables de politiques pour un bon suivi exécution de l'ODD4, éducation pour tous et qualité à l'horizon 2030. Tel est le but du séminaire atelier sous-régional qu'a organisé du 14 au 17 janvier 2020 la Commission nationale congolaise pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). C'est Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur qui a ouvert les travaux devant Gabriel Bokoumaka, secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO et Jean Pierre Ilboudou, représentant de l'UNESCO.

Bruno Jean-Richard Itoua

L'UNESCO, institution spécialisée des Nations Unies dans la mise en œuvre de l'ODD4 estime que le suivi et la mise en œuvre de cet objectif au niveau des pays impliquent un effort de son intégration dans la planification nationale de l'éducation.

Les Objectifs du développement durable (ODD) ont été adoptés depuis 2015, a rappelé Gabriel Bokoumaka. Cela fait 5 ans déjà parcourus vers 2030. Au niveau de l'éducation, *«il nous faut tirer les leçons de l'expérience de l'EPT et des OMD 2000-2014 dans laquelle la mise en œuvre a souffert d'un déficit de communication et de manque de synergies internes, sous-régionales ou avec l'Institut des statistiques de l'UNESCO»*, a-t-il dit. La commission nationale congolaise pour l'UNESCO, a poursuivi son secrétaire général, a voulu par ce séminaire, contribuer aux efforts qui sont déployés par les ministères dans le cadre de la vulgarisation des ODD et surtout de l'ODD4.

Pour Jean Pierre Ilboudou, le nouveau programme éducation ODD4-Agenda 2030 est assorti d'un ensemble de cibles devant assurer une éducation de qualité pour tous ainsi que des possibilités égales d'apprentissage tout au long de la vie. Il implique de repenser l'éducation et de soutenir l'intégration l'ODD4 dans les plans sectoriels de l'éducation et dans les mécanismes de suivi-évaluation.

Les officiels et les participants

Bruno Jean-Richard Itoua a indiqué que les Nations Unies ont assorti les ODD de mécanismes de suivi comportant des indicateurs mesurables pour chaque ODD. Ce mécanisme, a-t-il relevé, fait notamment obligation aux Etats membres de disposer de systèmes d'informations et de suivi, étape après étape de chaque ODD. Depuis lors, a été ouvert dans tous les pays, un processus d'appropriation et de mise en œuvre de ces objectifs. Le Congo a multiplié avec l'aide des partenaires des Nations Unies des activités visant à l'appropriation des ODD et de leur intégration dans le processus de mise en œuvre du développement national. Parmi les 17 objectifs figurent les ODD4 qui engagent les nations à assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Les deux premiers jours ont été consacrés à appréhender les cibles et les indicateurs tels que proposés par le groupe consultatif des partenaires sur les indicateurs d'éducation; à saisir le rôle important des cellules de planification et des statistiques scolaires comme point focaux de suivi/exécution de l'ODD4 au plan national. Les deux derniers jours ont été destinés à des ateliers, avec des exercices de simulation sur l'identification des indicateurs et le traitement des formulaires.

Le séminaire atelier sous-régional a réuni le personnel des directions des Etudes et de la planification des ministères en charge de l'Education et des statistiques, les agents de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO, les spécialistes de programme éducation de trois pays de la région Afrique: RDC, Gabon et Cameroun, les directeurs départementaux des ministères des Enseignements du Congo.

Ce séminaire régional a été ouvert en présence des ministres Anatole Collinet Makosso de l'Enseignement primaire et de Nicéphore Fylla Saint-Eudes, de l'Enseignement technique.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Pourquoi aucun regard des autorités n'est tourné vers les populations de Mfilou-Ngamaba qui voient leurs routes se dégrader?

Makaya Jacqueline (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

GOUVERNANCE FORESTIERE

Assurer la mise en œuvre des principes de transparence dans le secteur forestier

L'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF) de l'Université Marien Ngouabi, à travers son projet *«Elaboration des formations de référence en gouvernance forestière, en vue de l'optimisation de la mise en œuvre du plan d'action du processus FLEGT- APV au Congo»*, a tenu deux sessions de formation. La première, articulée sur le renforcement des capacités des enseignants du supérieur pour la gouvernance forestière, s'est tenue du 14 au 15 janvier 2020, et la seconde du 16 au 17 janvier dernier sur le développement des programmes de formation de référence en gouvernance forestière au Congo.

Les participants et les organisateurs

Ces deux sessions se sont déroulées à Brazzaville, en collaboration avec la Faculté d'agronomie et des sciences agricoles (FASA) de l'université de Dschang, au Cameroun. Elles ont regroupé chacune une trentaine de participants: les enseignants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie et les cadres de l'administration forestière.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Pr Parisse Akouango, directeur de l'ENSAF, en présence de Claude Mabiala Ngoma, assistant technique forêt-environnement à la représentation de la FAO au Congo, du Pr Martin Tchamba, expert consultant international de l'université de Dschang et du Pr Donatien N'zala, chef de projet, enseignant à l'ENSAF.

L'animation a été assurée par le Pr Martin Tchamba et le Dr Vivien Méli, tous deux experts et consultants internationaux à l'université de Dschang.

Ces formations s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre d'un protocole d'accord entre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par l'entremise du programme FAO-Union européenne, à base du processus APV-FLEGT, et l'Université Marien Ngouabi.

A travers ces sessions, les participants ont procédé au renforcement des capacités en gouvernance forestière et à l'approche pédagogique par compétences des enseignants universitaires. Ils ont, par la suite, élaboré des programmes de référence en matière de gouvernance forestière, notamment un programme de formation de Master recherche, un programme de formation continue ou à la carte pour les professionnels de l'économie forestière et un programme de formation transversale en gouvernance forestière.

A la lumière des débats, il a été prouvé que la gouvernance forestière est considérée comme un nouveau lien qu'on doit avoir avec la forêt et l'ensemble des acteurs dont la synergie d'action permet de l'exploiter utilement sans la détruire. La gouvernance forestière est définie comme l'ensemble des règles, des politiques, des institutions et des pratiques visant à assurer la mise en œuvre des principes de transparence et de participation dans le secteur forestier.

Ouvrant les travaux, le Pr Parisse Akouango a souligné que la gouvernance forestière concerne la manière avec laquelle les institutions doivent acquérir et exercer leur autorité dans la gestion des ressources forestières avec des politiques élaborées dans la transparence et une bureaucratie qui s'exerce selon une éthique professionnelle.

L'élaboration des programmes de formation, a-t-il dit, permettra à l'ENSAF de jouer pleinement son rôle dans la formation des gestionnaires crédibles de nos ressources forestières.

Clôturant les sessions, le Pr Donatien N'zala a indiqué: *«Il est important d'avoir introduit cette thématique, qui est un des piliers du développement durable. Aujourd'hui, face à cette exigence de la communauté internationale, nous avons pensé qu'au niveau de notre établissement, nous devions introduire la gouvernance forestière dans nos programmes, afin que nos étudiants qui sortiront demain comme gestionnaires de la forêt soient compétents en la matière. Le Congo a opté, depuis fort longtemps, pour la gestion durable des forêts»*.

A noter que la forêt constitue l'un des leviers pour assurer une gestion durable des écosystèmes d'Afrique centrale et du Bassin du Congo, à travers la production des ressources humaines en qualité et en quantité suffisantes.

Philippe BANZ

FORMATION

Assurer la sécurité de l'emploi du médicament en faveur des populations

Le Réseau d'Afrique centrale pour la recherche clinique (CANTAM), en collaboration avec le ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme, a organisé du 14 au 19 janvier 2020, à Brazzaville, un atelier de formation sur la pharmacovigilance. Cette rencontre, qui visait à former et à sensibiliser les pharmaciens, a été animée par le Pr Gaston Tona Lutete, directeur de l'Unité de pharmacologie et de pharmacovigilance de Kinshasa, en RDC.

Une vue de l'assistance

Les travaux ont été présidés par le Dr Jovial Koua Oba, conseiller à la population au ministère de la Santé, représentant le directeur de cabinet. L'atelier a réuni les pharmaciens de chaque district sanitaire de Brazzaville, des membres de tous les programmes de lutte contre les maladies du Programme élargi de vaccination (PEV).

«La pharmacovigilance est une discipline normale qui se développe tout récemment en Afrique. Lorsqu'on prescrit un médicament, le patient ne doit pas dépasser la dose. La pharmacovigilance est une discipline clinique et scientifique qui nécessite une certaine expertise. Tout médicament est un poison. C'est tout un volet qu'il faut bien évaluer pour la protection de la santé de la population. La pharmacovigilance s'occupe des effets désirables liés au médicament et en même temps aussi de tous les autres problèmes liés à l'utilisation des médicaments. Il ne faut jamais oublier que l'excès des plantes données par les tradithérapeutes peut aussi causer du tort», a expliqué le Pr Gaston Tona Lutete.

Soulignant le sens de l'atelier, le Dr Jovial a indiqué que celui-ci vise à former, améliorer, renforcer les capacités *«de notre système national de pharmacovigilance et poser les premières bases de son intégration au système international de surveillance de médicament de l'OMS.»*

A noter que, les médicaments peuvent provoquer les effets indésirables graves (du simple mal de tête à la mort) qui doivent être immédiatement identifiés et rapportés aux autorités relevantes.

Il est donc nécessaire d'assurer la sécurité de l'emploi du médicament en faveur des populations. La sécurité du médicament est un objectif permanent, dès qu'il est mis sur le marché.

A. N'K-K.

COUPURE INTERNET

Les opérateurs à pied d'œuvre pour restaurer le service progressivement

Suite à la coupure du réseau de communication le jeudi 16 janvier dernier sur tout le territoire national, qui a impacté les services internet, Mobile money, et l'activité bancaire au Congo, Yves Castanou, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), au cours d'un point de presse, a donné quelques explications sur la situation de cette coupure. C'était le vendredi 17 janvier 2020, en présence des responsables des sociétés de téléphonie mobile MTN, Airtel et Congo Télécom.

Deux câbles sous-marins se sont dégradés: le Wacs et le Sat 3, occasionnant une interruption totale du réseau, a expliqué Yves Castanou. Cette rupture qu'il a mentionnée de grave, n'a pas seulement impacté le Congo, mais aussi d'autres pays comme le Nigeria, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la RDC, le Gabon, la Guinée Bissau, et le Libéria. Les principaux câbles sous-marins qui relient l'Afrique du Sud, jusqu'à la Grande Bretagne, ont été sectionnés. Il y a eu aussi plusieurs coupures entre le Congo, le Cameroun et le Nigeria. En général, a souligné le directeur général de l'ARPCE, quand on sort les bateaux pour réparer les coupures de ce genre, l'intervention pour la remise en service prend 4 à 6 semaines.

Yves Castanou

Depuis le jeudi 16 janvier dernier, les opérateurs se mettent à pied d'œuvre pour trouver les routes alternatives. *«Lorsqu'il y a coupure au niveau du Congo, on ne peut plus remonter vers d'autres trafics par la Grande Bretagne, on descend pour chercher d'autres voies. Le jeudi dernier, toutes les voies possibles étaient coupées. Les opérateurs se battent pour trouver des solutions, en descendant en Afrique du Sud. Au congo, les services touchés sont les services internet, les banques et les services Mobile money pour le réseau MTN»*, a indiqué Yves Castanou.

«Ce qui est arrivé est un phénomène très rare. Même les voies alternatives sont touchées. Le Congo et la RDC sont raccordés à un seul câble sous-marin. Les opérateurs sont en train de travailler pour rétablir le service, mais c'est encore dégradé. Le but est de maintenir les services dégradés», a poursuivi le directeur général de l'ARPCE.

Yves Castanou a reconnu les efforts du Congo avec le projet CAB, mais cela n'empêche, a-t-il souligné, d'avoir les câbles sous-marins. A l'heure actuelle, Congo Télécom, Airtel et MTN ont retrouvé une partie de leurs capacités.

A. N'K-K.

NUMERIQUE

Quand les nouvelles technologies tuent le traditionnel

Avec l'avènement des nouvelles technologies, du numérique surtout, bon nombre de métiers traditionnels tendent à disparaître. Car le monde professionnel est en pleine mutation et subit de plein fouet les changements induits par ces nouveaux outils. Plusieurs postes disparaissent et aucun corps de métier n'est à l'abri; le train de la transformation des métiers est en marche.

Jour après jour, le numérique prend de l'ascendant sur le traditionnel

Du travail manuel à l'intellectuel, tous les secteurs sont touchés. Le traditionnel réparateur de montre et de parapluie, les chargeurs des batteries des téléphones portables, le journaliste papier, le facteur, le bibliothécaire, le répartiteur de taxis, l'agriculteur, l'agent de voyage et de transfert d'argent. Avec l'arrivée des nouvelles technologies et du monde digital, tous ces métiers s'éteignent peu à peu. Grâce à la fabrication abondante et rapide des produits manufacturés, remplacer par du neuf devient le réflexe de beaucoup; réparer devient moins évident.

Aujourd'hui, la numérisation des documents simplifie autant de processus et permet d'en automatiser une très grande partie. Elle permet aussi d'optimiser le temps. Avec l'internet, on peut tout faire en ligne: réaliser des transactions, les achats des produits et services en ligne, l'abonnement, le payement des taxes de tout usage.

Cette mutation technologique cause inéluctablement des pans d'une économie bien insérée dans le fonctionnement régulier des sociétés. Les répartiteurs de taxi, par exemple, ont quasiment disparu. Ils sont aujourd'hui remplacés par des algorithmes capables d'acheminer les voitures à leurs destinataires.

Quant aux agriculteurs, les nouvelles technologies leur permettent de cultiver efficacement en optimisant le rendement. Malheureusement, ces derniers n'ont plus besoin d'être aussi nombreux par l'exploitation agricole qu'auparavant. Sans parler des menaces que fait peser sur eux, la pression des trois ou quatre vendeurs mondiaux de semences: une commande par Internet est vite passée. Plus de temps à perdre à moissonner et épargner une partie des semences à replanter la saison suivante. Une commande par ordinateur suffit. Mais avec le risque de perdre à la longue la diversité des semences. Et leur goût.

L'agent de voyage semble également condamné à disparaître. Aujourd'hui, on peut acheter les billets, préparer les excursions directement en ligne, en s'inspirant de blogs de voyage et en parcourant les sites spécialisés. Même cas de figure pour le transfert d'argent.

Présentement au Congo, les agences de transfert d'argent, notamment Airtel et MTN money ont pris le dessus sur les sociétés de microfinance ordinaires comme Chardon Farell, Maouené. Même le facteur qui autrefois était chargé de distribuer le courrier n'existe presque plus. Ainsi, le service postal en a pris un coup.

Par contre, le journaliste papier avec plus d'un million de billets de blog publiés chaque jour et le sur-accès à l'information en ligne, voit l'avenir de la presse écrite traditionnelle devenir de plus en plus incertain. Ce désintéressement pour le format papier pousse implacablement les revenus publicitaires à diminuer. D'où la délicatesse de rémunérer les reporters permanents.

Le bibliothécaire également subit les mêmes effets de l'internet. Autrefois les élèves, étudiants et chercheurs étaient confrontés à la précision légendaire du bibliothécaire. Aujourd'hui les recherches se font directement en ligne. Cette tendance se généralise au point que les universités digitalisent leurs bibliothèques, afin de réaliser des économies de personnel, tout en optimisant l'accès à l'information.

Les technologies changent profondément la société. Les métiers d'hier tendent à évoluer, changer, se réinventer pour survivre à ces changements. Ainsi, l'impact du numérique sur l'emploi n'est plus à démontrer. Avec lui la disparition de plusieurs métiers a atteint sa vitesse de croisière. Les conditions pour réussir seront de s'adapter et d'apprendre continuellement. Les métiers vont se faire et se défaire en fonction des tendances et il faudra se focaliser non pas sur ce que l'on «sait faire» qui sera en mouvement constant, mais sur ce que l'on «peut faire» et comment l'intégrer à son univers professionnel.

A. IGNOUMBA
(Stagiaire)

IN MEMORIAM

Prospérité Noëlle MOUSSA-PIYA 21 janvier 2007 - 21 janvier 2020! Depuis 13 ans Fortuné Joachim Moussa-Ipalat et toute la famille Moussa se souviennent de leur regrettée fille Prospérité Noëlle MOUSSA-PIYA. Pour tous ceux qui l'ont connue et aimée, et qui ont encore une pensée pieuse pour elle, des messes à cette intention sont célébrées ces jours-ci. A Brazzaville, la commémoration de cet anniversaire sera marquée par la messe du samedi 25 janvier 2020, à 18h, en l'église Saint François d'Assise.

Pour la famille,
Fortuné Joachim MOUSSA-IPALAT

CENTRAFRIQUE

Procès des présumés criminels de Bangassou

Le procès des anti-balaka accusés de crimes commis à Bangassou en 2017 s'est poursuivi récemment à Bangui. A la barre, se sont succédé plusieurs membres influents du groupe, dont Kévin Béré Béré, l'un des commandants de cette milice. L'audience s'est déroulée dans une salle archicomble dans laquelle étaient présentes de nombreuses victimes.

Kévin Béré Béré à la barre

Dans la salle d'audience, le public écoutant religieusement, réagissait parfois aux commentaires des accusés. Dans l'auditoire, parmi les plaignants, un homme suivait attentivement les débats. Vivant aujourd'hui à Bangui, où se déroule ce procès, il était accompagné de sa sœur partie de Bangassou pour la circonstance. *«Ils ont brûlé tous nos biens. Nous venons pour que ce procès se déroule normalement et que nous ayons gain de cause. Ils sont en train de nier pour rien. Ça me choque. En tout cas, ça m'énerve quand je les entends tout nier»*, a fait savoir ce dernier.

Ce procès est très suivi dans le pays. Il est même retransmis en direct sur les ondes de la radio nationale. Ce qu'encourage Maître Albert Panda, membre du Collectif des avocats dédiés à la défense des victimes.

A entendre un habitant de Bangui, *«ce procès doit aussi avoir un caractère éducatif, faire en sorte que les gens comprennent qu'à un moment donné, on se sent très fort, on a les armes et on fait n'importe quoi; mais que tout cela finit par s'arrêter un jour. Ceux qui ont posé ces actes, il y a de très fortes chances pour qu'ils soient rattrapés par la justice. Maintenant, ils doivent rendre des comptes. Les gens doivent comprendre que poser de tels actes dans une société, ce n'est pas acceptable et ça doit pouvoir être sanctionné».*

Gaule D'AMBERT

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO «BRALICO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration Au Capital Social de 10 515 330 000 F. CFA
Siège Social: Quartier Vindoulou, Route Nationale N°1, Arrondissement N°4, Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/12 B 496

Précédente annonce légale n°3907 du 20 Août 2019

Aux termes des délibérations des Administrateurs de la société BRALICO, en date du 11 Octobre 2019, les Administrateurs ont procédé à l'ouverture de l'Etablissement secondaire dans le ressort du Tribunal de Grande Instance d'Oyo qui a été immatriculé sous le numéro RCCM CG-Oyo 780 B 19, sis Route Nationale N°2 Edou Commune d'Oyo.

Dépôt au greffe du tribunal de Grande Instance d'Oyo, d'une copie des Statuts, d'une copie du passeport du Responsable, d'une copie du RCCM et du récépissé de dépôt de Pointe-Noire en date du 09/10/2019 sous le Répertoire N° 19.

Modification du RCCM de Pointe-Noire numéro CG/PNR/12 B 496 en date du 29/10/2019.

Pour avis.

ENTREPRISE CONGOLAISE DE PEINTURES ET CONSTRUCTION «E.C.P.C.»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 450.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Zone Industrielle de la Foire
B.P.:8143, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG PNR 09 B 916

INSERTION LEGALE
DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE ENTREPRISE CONGOLAISE DE PEINTURES ET CONSTRUCTION «E.C.P.C.»

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 17 décembre 2019, les actionnaires de la société ENTREPRISE CONGOLAISE DE PEINTURES ET CONSTRUCTION, en sigle «E.C.P.C.», Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de Quatre cent cinquante millions (450.000.000) de Francs CFA, dont le siège est sis à Pointe-Noire, Zone Industrielle de la Foire, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Maître Yvon Placide Roldia MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, avenue Charles De Gaulle (Dans l'enceinte de l'Immeuble abritant le Magasin HI CHOICE, à côté de la Pharmacie Croix du Sud), a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 31 décembre 2019, sous le numéro 19 DA 1621, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis.

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,
1er étage, Immeuble INGOBA / Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857
E-mail: officenorbertmadzou.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AMICAL SERVICES TRAVEL

Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 9, Rue Haoussa (Poto-Poto) / RCCM N°CG/BZV/14 B 4842
Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en la forme sous seing privé en date du 24 décembre 2019 et déposé aux rang des minutes de Maître Norbert MADZOU, Notaire en date à Brazzaville du 06 janvier 2020, enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) la même date, sous Folio 0003/17, n°0035, les associés de la société dénommée: «AMICAL SERVICES TRAVEL», Société A responsabilité Limitée au Capital de 1.000.000 de Francs CFA et dont le siège est situé à Brazzaville au numéro 9 de la rue Haoussa, arrondissement 3 Poto-Poto, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/14 B 4842, ont procédé à la dissolution anticipée de ladite société.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de dissolution anticipée a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 20 DA 10, le 09 janvier 2020.

Pour avis,
Maître Norbert MADZOU, Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«IMEX TECHNOLOGIES»
En sigle I.T.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
CAPITAL: 10 000 000 FRANCS CFA
Siège social: 111, Avenue Moé Vangoula,
4ème étage immeuble Makassi
B.P.: 885, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION DE LA SOCIETE ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt décembre deux mil dix-neuf, enregistré le vingt-quatre décembre de la même année, Folio 236/37 no 10510, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «IMEX TECHNOLOGIES» SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 111, Avenue Moé Vangoula, 4e étage immeuble Makassi.
Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a, au titre des résolutions:

- Décidé la dissolution anticipée de la société IMEX TECHNOLOGIES SA au 30 Novembre 2019 et sa liquidation amiable. Durant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention «Société en liquidation».

Le siège social de la liquidation est fixé au 4e étage de la tour MAKASSI, à côté de l'Evêché;

- Nommé, en qualité de liquidateur et pour une durée de six (06) mois, Monsieur Roger Alain GONGOLO, de nationalité congolaise, demeurant à Pointe-Noire;

- Donné au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les actionnaires ;

- Donné tous pouvoirs à Monsieur Roger Alain GONGOLO, porteur d'un original ou d'une copie certifiée du présent procès-verbal pour effectuer les formalités d'annonce afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 06 Janvier 2020 sous le no 20 DA 2.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE

ETUDE DE MAITRE PASCALE ROSETTE MPOUO
NOTAIRE A BRAZZAVILLE
Immeuble Billal II, 2e étage, Appartement Q-031/S
En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville
Tél. : 06-505-63-05
Email: pascalempouo@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

DMKT-DIOTEX.COMERCIO GERALDA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital: DIX MLLION (10.000.000) Francs CFA
Siège: Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamond, étage, vers le rond-point Caïman, Brazzaville
RCCM: CG-BZ-01-2019-B14-00019

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Pascale Rosette MPOUO, en date à Brazzaville du 10 Décembre 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, en date du 10 Décembre 2019, sous Folio 222/2 n°3954, il a été constitué une Société Anonyme dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: DMKT-DIOTEX.COMERCIO GERALDA ;

Forme juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration ;

Capital: 10.000.000 Francs CFA ;

Siège: Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamond, 3ème étage, vers le rond-point Caïman, Brazzaville ;

Objet: L'éclairage public, l'importation et l'exportation des éléments électriques, le commerce des dispositifs d'éclairage, les prestations de services dans le domaine de l'électricité, des investissements, de recherche, de financement en matière d'éclairage domestique et public ; la participation directe ou indirecte par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à crées pouvant se rattacher à l'objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, alliance ou association en participation ou autrement ;

Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier ;

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le no CG-BZ-01-2019-B14-00019 du 12 Décembre 2019 ;

Gérance: Monsieur DIMI-NIANGA Nolag Innocent est le Président Directeur Général de la société ;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Pascale Rosette MPOUO, Notaire

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndouo, Plateau des 15 ans
B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail: acbef@yahoo.fr
Site web: www.acbef.org
République du CONGO

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Directeur(trice) Exécutif(ve). Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de gestion, sciences sociales ou humaines avec des expériences probantes en gestion, droit et administration publique, médecine avec spécialisation en santé publique et autres domaines équivalents. Il doit avoir exercé pendant de plus de 5 ans au poste de responsabilités élevées dans la gestion des programmes et projets. Le type de contrat est à durée déterminée d'un an renouvelable pour accéder à un CDI.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces suivantes : 1- lettre de motivation 2- copie(s) légalisé(es) du/des diplômes ou attestations, 3- CV avec photo d'identité (en couleur), 4- certificat de nationalité (de moins de trois mois), 5- casier judiciaire (de moins de trois mois), 6- copie d'acte de naissance, 7- certificat médical (de moins d'un mois), 8- trois (3) lettres de recommandation, 9- copie(s) de certificat(s) de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle. Le dossier complet sous pli fermé à adresser à Mr le Président du Comité Exécutif National de l'ACBEF.
La date limite de dépôt des candidatures : le 15 février 2020 ; Lieu : Siège de l'ACBEF au n° 1159, rue Ndouo Plateau des 15 ans – Brazzaville, avec mention « Candidature au poste de Directeur Exécutif ».

NB: une version électronique doit être adressée obligatoirement aux adresses mail ci-dessous :
- acbef@yahoo.fr
- recruitmented@ippfaro.org

Pour tous renseignements complémentaires appeler le: (242)05 526 63 09
Seuls les candidats dont les dossiers jugés recevables seront avisés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS À L'OCCASION DE LA XXVIIIE JOURNÉE MONDIALE DU MALADE 2020

«Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai» (Mt 11, 28)

A l'occasion de la 28e Journée mondiale du malade qui sera célébrée à travers le monde le mardi 11 février 2020, Sa Sainteté le Pape François a publié comme de coutume son message commémoratif de cette journée ayant pour titre: ***«Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai»*** **(Mt 11, 28).** ***«Il ne s'agit pas d'un regard rapide et indifférent, mais qui s'attarde et accueille tout l'homme, tout homme, dans sa condition de santé, sans écarter personne, mais en invitant chacun à entrer dans sa vie pour faire une expérience de tendresse.»*****, affirme le Pape. Ci-après l'intégralité de ce message.**

Le Pape François

Chers frères et sœurs,

1. Les paroles que Jésus prononce: *«Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai»* (Mt 11, 28) indiquent le mystérieux chemin de la grâce qui se révèle aux simples et qui offre un soulagement à ceux qui peinent et qui sont fatigués. Ces mots expriment la solidarité du Fils de l'homme, Jésus-Christ, face à une humanité affligée et souffrante. Que de personnes souffrent dans leur corps et dans leur esprit! Il appelle tous les hommes à aller vers lui, *«venez à moi»*, et il leur promet soulagement et repos. *«Quand Jésus dit cela, il a face à lui les personnes qu'il rencontre chaque jour sur les routes de Galilée: tant de gens simples, pauvres, malades, pécheurs, exclus par le poids de la loi et du système social oppressif... Ces personnes l'ont sans cesse poursuivi pour écouter sa parole – une parole qui donnait l'espérance»* (Angélus, 6 juillet 2014).

En cette XXVIIIe Journée Mondiale du Malade, Jésus adresse son invitation aux malades et aux opprimés, aux pauvres qui savent bien qu'ils dépendent entièrement de Dieu et qui, blessés par le poids des épreuves, ont besoin de guérison. Jésus-Christ, n'impose pas de lois à ceux qui vivent l'angoisse de leur propre situation de fragilité, de douleur et de faiblesse, mais il offre sa miséricorde, c'est-à-dire sa personne qui les réconforte. Jésus regarde l'humanité blessée. Lui, il a des yeux qui voient, qui s'aperçoivent, car ils regardent en profondeur. Il ne s'agit pas d'un regard rapide et indifférent, mais qui s'attarde et accueille tout l'homme, tout homme, dans sa condition de santé, sans écarter personne, mais en invitant chacun à entrer dans sa vie pour faire une expérience de tendresse.

2. Pourquoi Jésus-Christ nourrit-il ces sentiments? Parce qu'il s'est fait faible lui-même, faisant ainsi l'expérience de la souffrance humaine et recevant à son tour le réconfort du Père. De fait, seul celui qui fait personnellement cette expérience saura être un réconfort pour l'autre. Il existe diverses formes graves de souffrance: les maladies incurables et chroniques, les pathologies psychiques, celles qui nécessitent de la rééducation ou des soins palliatifs, les divers handicaps, les maladies de l'enfance et de la vieillesse… Dans ces circonstances, on ressent parfois un manque d'humanité et il apparaît alors nécessaire de personnaliser l'approche à l'égard du malade, non plus seulement en soignant mais aussi en prenant soin, pour une guérison humaine intégrale. Lorsqu'elle est malade, la personne ressent que, non seulement son intégrité physique est compromise, mais aussi ses dimensions relationnelle, intellectuelle, affective et spirituelle. Elle attend donc, en plus des thérapies, un soutien, une sollicitude, une attention… en somme, de l'amour. En outre, aux côtés du malade, il y a une famille qui souffre et qui demande, elle aussi, réconfort et proximité.

3. Chers frères et sœurs malades, la maladie vous place d'une façon toute particulière parmi ceux qui sont *«fatigués et opprimés»*, ceux qui attirent le regard et le cœur de Jésus. C'est de là que vient la lumière pour vos moments d'obscurité, l'espérance pour votre réconfort. Il vous invite à aller à lui: *«Venez»*. En lui, en effet, les inquiétudes et les interrogations qui surgissent en vous, dans cette "nuit" du corps et de l'esprit, trouveront de la force pour être traversées. Certes, le Christ ne nous a pas donné de recettes, mais, par sa passion, sa mort et sa résurrection, il nous libère de l'oppression du mal.

Dans votre condition, vous avez certainement besoin d'un lieu pour vous réconforter. L'Église veut être toujours davantage et toujours mieux l'"auberge" du bon Samaritain qu'est le Christ (Cf. Lc 10, 34), à savoir la maison où vous pouvez trouver sa grâce, qui s'exprime par la familiarité, l'accueil, le soulagement. Dans cette maison, vous pourrez rencontrer des personnes qui, guéries par la miséricorde de Dieu dans leur fragilité, sauront vous aider à porter la croix en faisant de leurs propres blessures des ouvertures par lesquelles regarder l'horizon au-delà de la maladie et recevoir la lumière et l'air pour votre vie.

C'est dans cette œuvre de réconfort envers les frères malades que se situe le service du personnel de santé, médecin, infirmiers, agents sanitaires et administratifs, aides-soignants et volontaires qui, par leur compétence, agissent en faisant sentir la présence du Christ, qui offre sa consolation et se charge de la personne malade en soignant ses blessures. Mais, eux aussi, sont des hommes et des femmes, avec leurs fragilités et leurs maladies. Pour eux, en particulier, s'applique ce propos selon lequel *«une fois que nous avons reçu le repos et le réconfort du Christ, nous sommes appelés à notre tour à devenir repos et réconfort pour nos frères, avec une attitude douce et humble, à l'imitation du Maître»* (Angélus, 6 juillet 2014).

4. Chers agents du monde de la santé, toute intervention diagnostique, préventive, thérapeutique, de recherche, de soin et de rééducation, s'adresse à la personne malade, où le substantif "personne" prime toujours sur l'adjectif "malade". Par conséquent, votre action doit tendre constamment à la dignité et à la vie de la personne, sans jamais céder à des actes de nature euthanasiste, de suicide assisté ou de suppression de la vie, pas même quand le stade de la maladie est irréversible.

Dans l'expérience de la limite et même de l'échec possible de la science médicale face à des cas cliniques toujours plus problématiques et à des diagnostics funestes, vous êtes appelés à vous ouvrir à la dimension transcendante, qui peut vous offrir le sens plénier de votre profession. Rappelons que la vie est sacrée, qu'elle appartient à Dieu et, par conséquent, qu'elle est inviolable et qu'on ne peut en disposer (Cf. Instr. Donum vitae, n° 5; Enc. Evangelium vitae, n° 29-53). La vie doit être accueillie, protégée, respectée et servie, de la naissance à la mort: c'est à la fois une exigence tant de la raison que de la foi en Dieu auteur de la vie. Dans certains cas, l'objection de conscience est pour vous le choix nécessaire pour rester cohérents au "oui" à la vie et à la personne. En tout cas, votre professionnalisme, animé par la charité chrétienne, sera le meilleur service rendu au vrai droit humain: le droit à la vie. Quand vous ne pouvez pas guérir, vous pouvez toujours soigner grâce à des gestes et à des procédures qui apportent soulagement et réconfort au malade.

Hélas, dans certains contextes de guerre et de conflit violent, le personnel de santé et les structures qui s'occupent de l'accueil et de l'assistance des malades sont pris pour cibles. Dans certaines zones, le pouvoir politique aussi prétend manipuler l'assistance médicale en sa faveur, limitant la juste autonomie de la profession sanitaire. En réalité, attaquer ceux qui se consacrent au service des membres souffrants du corps social ne profite à personne.

5. En cette XXVIIIe Journée Mondiale du Malade, je pense aux nombreux frères et sœurs qui, dans le monde entier, n'ont pas la possibilité d'accéder aux soins, parce qu'ils vivent dans la pauvreté. Je m'adresse donc aux institutions sanitaires et aux Gouvernants de tous les pays du monde, afin qu'ils ne négligent pas la justice sociale au profit de l'aspect économique. Je souhaite qu'en conjuguant les principes de solidarité et de subsidiarité, il soit possible de coopérer pour que tous aient accès aux soins appropriés pour sauvegarder et retrouver la santé. Je remercie de tout cœur les volontaires qui se mettent au service des malades, en allant souvent suppléer les carences structurelles et en reflétant, par des gestes de tendresse et de proximité, l'image du Christ bon Samaritain.

Je confie à la Vierge Marie, Santé des malades, toutes les personnes qui portent le poids de la maladie, avec leurs familles, ainsi que tous les personnels de santé. Je vous assure que je suis proche de vous tous dans la prière et je vous envoie de grand cœur la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 3 janvier 2020,
Mémoire du Saint Nom de Jésus.

François

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Echange des vœux de nouvel an entre les évêques et les membres des commissions épiscopales

Conformément à une tradition, lundi 27 janvier 2020, aura lieu au Centre Interdiocésain des œuvres (CIOI), à Brazzaville, la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux de nouvel an entre les évêques et les membres des commissions épiscopales. Précédée d'une messe à la grotte mariale à 9h 30, cette cérémonie débutera après la messe.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES CHRÉTIENNES DU CONGO

Mgr Anatole Milandou succède à Mgr Panteleimon Arathymos

La présidence tournante du Conseil Œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo (COECC) a un nouveau responsable. Après deux ans (janvier 2018 - janvier 2020) passés à la présidence du COECC, Mgr Panteleimon Arathymos, archevêque orthodoxe métropolitain du Congo-Brazzaville et Gabon a passé le témoin à Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. La cérémonie de passation de consignes a eu lieu jeudi 16 janvier 2020, en l'église cathédrale Sacré-Cœur, à l'occasion du culte d'ouverture de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens qui a regroupé les ouvriers apostoliques et personnes consacrées, et placé sous le thème: *«Réconciliation: Jeter le fret par-dessus bord»*, tiré du thème principal: *«Ils nous ont témoigné une humanité peu ordinaire»* (Actes 28: 2).

Le président sortant remettant les attributs du pouvoir au président entrant

Cette semaine de prière pour l'unité des chrétiens coïncide avec le lancement officiel des festivités du jubilé d'or du mouvement œcuménique congolais. Tous les responsables des Eglises chrétiennes membres du Conseil œcuménique ou leurs représentants étaient présents à ce culte: Mgr Panteleimon Arathymos; Mgr Anatole Milandou; colonel Eugene Bamanabio, chef du territoire de l'Armée du Salut; pasteur Albert Koutia, président de l'Eglise évangélique luthérienne au Congo; pasteur Guy Loko Elenga, représentant l'Eglise évangélique du Congo. Le tout sous l'animation liturgique de la chorale Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur.

Après les différents temps forts de prière, de méditation et de réflexion des ouvriers apostoliques, l'honneur a échu au colonel Urbain Loubaki de l'Armée du Salut, l'un des doyens du COECC de présider la cérémonie de passation de consignes. Pour mieux édifier l'assemblée sur le sens à donner à cette cérémonie, le colonel Urbain Loubaki s'est appuyé sur deux textes bibliques: Deutéronome 31, 6 (Soyez forts et courageux, n'ayez pas peur, ne tremblez pas devant eux. En effet, le Seigneur votre Dieu marchera avec vous. Il ne vous lâchera pas, il ne vous abandonnera pas). Hébreux 6, 10 (Dieu n'est pas injuste. Il ne peut pas oublier ce que vous faites, ni l'amour que vous avez montré pour lui. Vous avez montré cet amour autrefois en servant les autres chrétiens, et vous le faites encore maintenant). Puis, les attributs du pouvoir comme cachet, bible et bâton ont été remis au président en exercice entrant. Dans son mot d'usage, le président sortant a déclaré que l'unité des chrétiens ne peut exister sans le dialogue, la réconciliation et la paix. Le président en exercice du COECC a invité l'ensemble de la communauté chrétienne à la prière et à la mobilisation pour relever les défis qui pointent à l'horizon: célébration du jubilé d'or du mouvement œcuménique congolais; célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance du Congo; redynamisation de la commission justice et paix, afin de lutter contre les antivaleurs qui gangrènent en milieu jeune; poursuite du dialogue interreligieux. *«Lorsque j'ai pris possession du siège archiépiscopal métropolitain de Brazzaville le 1er avril 2001 en remplacement de Mgr Barthélemy Batantu qui venait de renoncer à sa charge épiscopale puisqu'il avait atteint l'âge de 75 ans, je devais continuer et achever sa mission à la présidence du Conseil œcuménique. C'est pour la troisième fois que je vais présider aux destinées du Conseil œcuménique, puisque le premier mandat était une continuité. Je voudrais donc inviter toutes les confessions religieuses à un sursaut et j'en appelle à tous les aumôniers des jeunes à l'unité pour éradiquer le phénomène des bébés noirs.»*, a déclaré Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et président en exercice du COECC.

Pascal BIOZI KIMINOU

CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES CHRÉTIENNES DU CONGO

La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens a débuté

Programme de la Semaine œcuménique au Congo

Du lundi 20 au vendredi 24 janvier: célébration œcuménique
Lieu: en secteurs; **Heures:** de 15h30 à 17h30.

Samedi 25 janvier 2020: culte de clôture de la Semaine de Prière, présentation du nouveau président en exercice 2020-2022 et lancement du jubilé des 50 ans de l'œcuménisme au Congo.
Lieu: basilique Sainte Anne du Congo; **Heures:** de 9h00 à 13h00.

ANNONCE

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA POUR LA PRODUCTION DU MATERIEL PROMOTIONNEL POUR LA VISIBILITE DES PRODUITS ET SERVICES DE AAISC/AMCO

L'Association pour l'Appui des Initiatives de Santé Communautaires et pour Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) en contrat de prestation avec l'Organisme de coordination des Endémie en Afrique centrale (OCEAC), mets en œuvre les activités du projet prévention du Vih/Sida en Afrique Centrale (PPSAC). De ce fait il est prévu la production des supports promotionnels afin d'assurer la promotion et la visibilité des préservatifs Marque AMI 3, des magazines 100% Jeune, 100% NANA et celle des actions entreprises par AAISC/AMSCO. La production de ce matériel est une nécessité et d'une importance capitale, car ces matériels permettront non seulement à renforcer la promotion et la visibilité des produits et services de AAISC/AMSCO, mais aussi de :

- Véhiculer des messages forts à la réduction des nouvelles infections à VIH/Sida et autres IST par les images ;
- Améliorer la notoriété de la structure auprès de la population générale et les consommateurs des produits de AAISC/AMSCO ;
- Stimuler la demande de AMI 3 auprès des vendeurs ;
- Encourager les usagers des préservatifs masculins par les gadgets promotionnels.

A cet effet, elle procède au recrutement des prestataires/fournisseurs pour la production de ces matériels promotionnels suivant les spécifications techniques ci-après :

I. REPARTITION DES LOTS:

I. Lot N° 01 Matériel Promo de 100%JEUNE				
N°	**Désignation**	**Quantité**	**Caractéristiques**	**Visuels**
1	T-shirt 100%Jeune	800	T-Shirt colle V 300GM 100% coton de couleur blanche, taille M, L, XL	
2	T-Shirt 100%Nana	700	T-Shirt colle normale 300GM 100% coton de couleur noire, taille S, M, L, XL	
3	Gilets 100%jeune	200	Gilet normal, de couleur kaki en coton taille M, L, XL grammage 300	
4	Banderole Bâche 100%Jeune de 2,10m x 1,80m	3	Voir visuel	
5	Sacs à dos 100%Jeune et 100% Nana	250	Sacs à dos de couleur noir et marron de taille moyenne	
6	Casquettes 100%Jeune	200	Polyester/coton, bleu roi en réglage velcro	
II. Lot N° 02 : PLV et PROMO				
N°	**Désignation**	**Quantité**	**Caractéristiques**	**Visuels**
1	Polo Bleu et jaune pour le personnel AAISC	150	Polo de couleur bleu 100% coton, grammage 300, taille M L XL	
2	T-Shirt AMI3	2000	T-Shirt orange avec manche courte en blanc grammage 300 de taille M, L XL	
3	Casquettes AMI3	800	Polyester/coton, bleu roi en réglage velcro	
4	Parasol AMI3	250	Toile polyester 300g voir visuel mat en fer	
5	Chemise Agent	120	Coton couleur bleu grammage du tissu 400 (voir visuel)	
6	Affichette AMI3 en vente ICI	4000	Autocollant en vinyle anti UV de 40cm de long et 30 cm de large	
I. Lot N° 03 Campagne R2 AMI3				
N°	**Désignation**	**Quantité**	**Caractéristiques**	
1	T-Shirt	1500	T-shirt blanc et jaune en colle v en coton 300gr	
	casquettes	800	Polyester/coton, blanc et jaune en réglage velcro	
3	Kakemono	10	Taille 1m80 de long sur 90cm ou dimension standard	
4	Affichettes	1000	Autocollant en vinyle anti UV de 15cm de long et 10 cm de large (40x60)	

II. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution ne peut pas dépasser 20 jours à compter de la date de la réception de la lettre de notification du marché. Toute livraison immédiate serait un atout.

III. DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des plis.

IV. FORME DU MARCHE

Le marché à exécuter sera un marché à bordereau de prix unitaire en hors taxes.

V. SOUMISSIONS

Toutes les sociétés légalement installées sur le territoire congolais et intéressées par le présent appel d'offres sont priées de passer au secrétariat d'AAISC/AMSCO sis au 172 rue SOWETO MAKELEKELE, quartier Ex TELEVISION consulter ou retirer gratuitement le dossier complet d'appel d'offres. Les sociétés soumissionnaires introduiront leurs dossiers en langues Française en 2 exemplaires dont un original et 1 copie conforme à l'original et marqués "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas.

Les exemplaires seront glissés dans deux enveloppes distinctes "offre technique" et "offre financière" portant le nom et l'adresse de la société. Ces dernières seront glissées dans une enveloppe anonyme dite "enveloppe extérieure", portant outre le numéro de référence de l'Appel d'Offre et la mention suivante: AAISC Réf: "Appel d'offre pour la production du matériel promotionnel " et déposées au secrétariat d'AAISC/AMSCO au plus grand tard le 21 février 2020 à 16h30min.

L'ouverture des offres respectant les conditions de formes requises est prévue, le lundi 24 février 2020 à partir de 14 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

NB: Pour toutes questions ou renseignements liés au présent appel d'offres, veuillez contacter AAISC/AMSCO par email aaisc@yahoo.fr ou au 06 664 65 47 le matin de 08h00 à 12H00 et l'après-midi de 13h00 à 16h00.

ACTION HUMANITAIRE

Fédérer les consultants UNFPA autour des objectifs communs

Après une année d'intenses activités liées à l'intervention humanitaire dans plusieurs départements du Congo, dont le Pool, les Plateaux, la Cuvette, la Likouala, la Sangha, etc. les consultants du Fonds des Nations-Unies pour la population ont organisé samedi 18 janvier dernier à Brazzaville, sous les auspices de Benoît Libali, représentant résident adjoint de l'UNFPA en République du Congo, une cérémonie d'échange de vœux, entre l'institution onusienne et ses consultants. En vue de consolider leurs liens et de projeter l'avenir. C'était autour d'un repas convivial.

Les consultants et le personnel de l'UNFPA

La projection dans l'avenir a consisté à fédérer l'ensemble de consultants autour des objectifs communs de l'organisation: rendre service aux personnes sinistrées, redonner la joie de vivre à celles qui ont subi des traumatismes dus aux conflits ou à toute autre forme de sinistre.

Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, et Bruno Edgard Bilombo, respectivement représentant résident et chargé de programme genre et action humanitaire de l'UNFPA, ont reçu des diplômes d'encouragement, pour leur détermination en faveur de l'action humanitaire, mais surtout leur coaching à l'endroit des consultants.

Selon Freddy Touadi, un des psychologues évoluant dans le département du Pool, *«la rencontre a été un moment de joie et de consolidation de l'esprit humanitaire, après de périodes difficiles, parfois d' «incompatibilité d'humeur entre nous, et quelques fois avec les populations qu'on était censé aider. Tous ces moments ont permis à chacun de nous d'acquérir de l'expérience».*

La cérémonie d'échange des vœux a été également une occasion importante pour rendre un vibrant hommage au leadership de l'UNFPA, qui s'emploie à fédérer l'ensemble des consultants autour des objectifs communs.

M. Benoît Libali, tout en reconnaissant le travail réalisé par les consultants dans les localités où ils exercent, les a invités à réfléchir sur les moyens à mettre en exergue pour soulager davantage les populations cibles.

Les retrouvailles entre ceux qui incarnent le leadership de l'agence onusienne en charge de la population au Congo, et l'ensemble des consultants sont une façon de renforcer les liens professionnels et sociaux; de saisir la vision des dirigeants et de faire le bilan moral des missions effectuées dans différentes localités du Congo, a fait savoir une consultante de Makotipoko.

Les consultants qui profitent des vacances à Brazzaville ont fait savoir que la fin d'une mission humanitaire ne signifie pas la fin des besoins humanitaires des communautés. Le travail effectué sur le terrain était d'une grande importance, ce qui a favorisé la visibilité de l'UNFPA. Les multiples sollicitations des communautés jusqu'ici justifient encore le besoin des services de l'UNFPA.

M.M.M.

SOLIDARITÉ

Une soupe populaire pour sensibiliser et conscientiser les jeunes en situation de vulnérabilité

Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel… et l'association Pascal Pierre luttant contre les addictions des substances (alcool et drogues) et des comportements qui en découlent chez les jeunes ont offert samedi 11 janvier 2020, à un échantillon de plus de 500 jeunes en situation de précarité et de décrochage scolaire, venus de six arrondissements de Brazzaville: Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto, Moungali, Ouenzé et Talangaï, une soupe populaire de nouvel an à la place mariale dans l'enceinte de la paroisse cathédrale Sacré Cœur, à Brazzaville.

Le ministre Fylla Saint-Eudes donnant le top de la distribution des mets

Le top de la distribution de cette soupe a été donnée par le ministre de l'Enseignement technique, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, en présence de Mme Flavie Oyabi Lombo, présidente d'honneur de l'association Pascal Pierre, de José Cyr A. Ebina, député d'Ignié, dans le département du Pool, et de l'abbé Urgel Eric Babika, curé de la paroisse Sacré Cœur et aumônier des jeunes.

Avant la distribution du repas, les jeunes en situation de vulnérabilité en âge d'être scolarisés ont été informés et sensibilisés sur l'importance de la scolarisation, de leur réinsertion, tout comme de leur orientation.

«Nous avons décidé, après mille réflexions, d'offrir une soupe populaire aux enfants en situation de décrochage scolaire, en situation de vulnérabilité, de précarité, parce qu'il existe des programmes de réinsertion en matière technique et professionnelle. Ces enfants-là n'ont toujours pas la bonne information, c'est pourquoi, ils traînent dans les rues», a affirmé Mme Flavie Oyabi Lombo.

Le but du repas a été de sensibiliser ces jeunes vulnérables aux méfaits des addictions des substances et des comportements déviants qui y sont liés. Les jeunes s'adonnent aujourd'hui à beaucoup de choses, qui, malheureusement, nuisent à leur santé physique et morale. Et personne ne les aide à sortir de ce carcan. *«C'est la raison pour laquelle nous sommes là pour leur dire de prendre leurs responsabilités afin de sortir des addictions et de la vulnérabilité, puisqu'il existe des programmes de formation au niveau de l'Enseignement technique destinés aux jeunes et auxquels ils ont droit.»*

L'abbé Urgel Eric Babika a invité les jeunes à changer de comportement avant de bénir le repas. *«Nous avons mis sur votre route des personnes qui ont le cœur sur la main et qui ont en charge l'enseignement technique et la formation qualifiante. Puisse le Seigneur bénir ce qui va renforcer nos liens de fraternité, d'amitié et surtout de citoyenneté.»*

«Rien n'est encore perdu, vous avez toujours la chance de vous rattraper. Mais, il faut que vous le fassiez maintenant, parce que l'avenir n'attend pas. L'avenir, c'est aujourd'hui. Vous devez saisir toutes les chances pour pouvoir réintégrer la société et saisir les opportunités qu'on vous a données», a déclaré le ministre Fylla Saint-Eudes, en invitant les jeunes à prendre le repas.

Philippe BANZ

ARMÉE

Le colonel Rock Otoka, nouveau commandant de la Base aérienne de Brazzaville

Rock Otoka (au premier plan), J-B Philippe Tchicaya et Adalbert Koumou Epota

La Base aérienne 01/20-Brazzaville a un nouveau commandant, le colonel Rock Otoka. Il succède au colonel Adalbert Koumou Epota qui a fait valoir ses droits à la retraite après plusieurs années de service. La cérémonie de sa prise de commandement a eu lieu samedi 4 janvier 2020 à Brazzaville, sous le patronage du général de brigade aérien, Chef d'Etat-major de l'armée de l'Air (CEMAAIR), Jean-Baptiste Philippe Tchicaya. En présence du colonel Fermeté Blanchard Nguinou, commandant du Groupement para-commando (GPC), ainsi que d'autres officiers et invités.

Après lecture de la note de nomination, le général Tchicaya a remis l'étendard de commandement au colonel Otoka, avant de demander aux officiers, sous-officiers et militaires du rang de la Base aérienne 01/20 *«de le reconnaître désormais comme chef, et de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République pour le succès des Forces armées congolaises conformément à la Constitution».*

Comme à l'accoutumée, le clou de la cérémonie a été marquée par une parade réunissant les troupes du Groupement urbain territorial Maya-Maya.

Le colonel Rock Otoka a indiqué que les responsabilités qui lui ont été confiées sont énormes. *«Une grande tâche m'attend et on doit se mettre au travail. La hiérarchie m'a fait confiance et c'est à moi de prouver qu'elle ne s'est pas trompée. L'armée c'est d'abord la discipline. De par mes missions, il me faut d'abord commencées par la discipline, ensuite par la formation des cadres et la cohésion du groupement, de la Base aérienne, en tenant compte de toutes les directives de la hiérarchie»*, a-t-il annoncé.

GDS

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

Don de registres d'actes de naissance au ministère de l'Intérieur

Le représentant du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Congo, Cyr Modeste Kouame, a fait le 17 janvier 2020 à Brazzaville, un don de registres d'actes de naissance au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Ce don, réceptionné par le responsable de ce département, Raymond Zéphirin Mboulou, a été fait dans le but de redynamiser l'acte en matière d'état civil en ce qui concerne les naissances et de réduire les risques d'apatridie au Congo. La cérémonie de remise s'est déroulée en présence de Jacques Essissongo, préfet, directeur général de l'administration du territoire.

Zéphirin Mboulou recevant les régistres d'actes de naissance

C'est dans le cadre de la campagne mondiale dénommée *«Belong/J'appartiens»* lancée depuis 2013 par le HCR que s'est inscrit ce don. Cette campagne vise à éradiquer l'apatridie, un phénomène inquiétant qui signifie ne pas avoir de nationalité, ni accès à l'éducation, moins encore aux soins de santé, à l'emploi. En résumé, l'apatridie, c'est avoir une vie en marge de la société, sans perspective ni espoir.

Ce don, certifié par la signature d'un accord sur le transfert de propriété des actifs du HCR, est d'une valeur de 21.264.560 F.CFA. Il est constitué de 1.392 registres d'actes de naissance, de trois ordinateurs complets de bureau, d'une imprimante et des fournitures de bureau.

Les personnes apatrides sont confrontées à des difficultés majeures pour exercer leurs droits fondamentaux. Les conséquences pour les individus ainsi que leurs familles sont dramatiques.

Pour Cyr Modeste Kouame, le recensement à vocation d'état civil lancé depuis 2018 a facilité l'identification d'un nombre important de personnes dépourvues d'acte de naissance. *«Avec ce nombre important, des mesures concrètes devraient être prise pour régulariser la situation de ces personnes et éviter l'apparition des nouveaux cas»*, a- t-il ajouté. Aussi, a-t-il félicité le Gouvernement congolais pour les efforts consentis dans la lutte contre l'apatridie et souhaité que l'appui envers le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation se fasse dans un cadre d'un partenariat formel.

«Le Congo s'est engagé à avoir zéro enfant sans acte de naissance sur son territoire d'ici à 2022. C'est un engagement qu'il doit effectivement mettre en œuvre dans le cadre des plans d'action régional et national d'éradication de l'apatridie. A cet effet, mon ministère prend l'engagement d'initier un projet de loi instituant une procédure spéciale de déclaration et d'enregistrement de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance, afin de donner une base juridique à l'opération qui va à nouveau être confiée aux officiers d'état civil pour la délivrance des actes de naissance à toutes les personnes dénombrées et dépourvues d'acte de naissance», a indiqué le ministre Raymond Zéphirin Mboulou.

A noter que le HCR a accompagné le Gouvernement congolais depuis quelques années dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités. En 2018, un don de 2.000 registres d'actes de naissance avait été fait pour les déplacés du département du Pool. En 2019, environ quatre ateliers sur le système d'enregistrement des naissances ont été organisés dans les départements du Pool, de la Likouala, des Plateaux et de Pointe-Noire.

Vitia KOUTIA et Léa KOUILOU
(Stagiaires)

J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré

ANNONCE

FICHE DE CONSULTATION RESTREINTE N°01

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de Marketing Social, l'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO), recherche un cabinet d'audit qui procèdera à l'inventaire physique des tous les produits contenus dans les entrepôts.

N°	DESCRIPTION / SPECIFICATIONS
1	**Objectif de l'Audit** L'objectif de l'audit de l'inventaire physique de fin d'année 2019 est d'obtenir une assurance raisonnable que l'inventaire réel de fin d'année est cohérent avec l'inventaire de fin d'année contenu dans les différents rapports, et que ceci est correctement rendu compte dans le dernier rapport de l'inventaire d'AMSCO. L'audit sera exécuté conformément aux Normes de SYSCHODA. Le rapport de l'auditeur inclura un Rapport Indépendant des Auditeurs (Opinion) sur les rapports appelés « FIISPAM, FES » ou autres rapports de réconciliation Les auditeurs devraient considérer les questions de conformité matérielle avec les lois et règlements locaux au cours de leur évaluation de la structure de contrôle interne.
	Période de Couverture: L'audit de l'inventaire demandé couvrira la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019
2	**Etendue des travaux:** - Faire l'inventaire physique pour tous les produits à la date du 31 Décembre 2019. - Exécuter l'inventaire des stocks dans tous les magasins et en suivre les mouvements jusqu'à la consolidation finale de l'inventaire - S'assurer que tous les produits objet de l'inventaire situés dans tous les entrepôts ont été inclus dans le rapport d'inventaire final consolidé - S'assurer que les différents types de produits sont comptabilisés séparément, surtout si AMSCO rapporte ces produits séparément dans son Rapport « FISSPAM » destiné à la Coordination - Déterminer si les marchandises obsolètes ou endommagées doivent être régularisées. Ceci devrait être fait conjointement avec les rapports de comptage - Obtenir tous les rapports d'inventaire au cours de la période d'audit (du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 - Vérifier la méthode utilisée. Elle devrait suivre le principe « premier entré, premier sorti » (FIFO), et effectuée par lot et par date de péremption - Calculer l'inventaire de fin d'année aussi bien en coût qu'au prix du marché Les auditeurs s'engageront à exécuter l'audit de l'inventaire des produits listés dans le Rapport « FISSPAM » d'AAISC/AMSCO. Cela n'inclut pas les articles tels que les matériels et articles de promotion. La confirmation physique des quantités de l'inventaire pour chaque produit sera confirmée dans son ensemble pour AAISC/AMSCO; puis séparément par entrepôt ou par bureau.
3	**Sites des travaux : Brazzaville, Pointe Noire, Nkayi, Ouando et Ouesso**
4	**Opinion de l'Audit** Les auditeurs fourniront un Rapport d'Audit Indépendant sur l'inventaire physique de fin d'année 'AAISC/AMSCO conformément aux Normes SYSCHODA.
5	**La Lettre de l'Auditeur à la Direction:** Les auditeurs peuvent déterminer s'il existe certains facteurs qui ne sont pas matériels pour l'audit de l'inventaire physique, à communiquer à AAISC/AMSCO. Dans ce cas, les auditeurs sont encouragés à préparer une lettre séparée à la Direction, laquelle serait envoyée avec les états audités, sans y être incorporée. Si elle a été préparée, une telle lettre serait le moyen approprié pour communiquer des sujets tels que : - Faiblesse d'ordre immatériel au sein du contrôle interne, - Choses immatérielles relatives à la conformité avec les lois et les règlements, - Recommandations sur le recrutement du personnel ou sur les attributions du personnel en charge des stocks - Recommandations pour les améliorations à apporter aux systèmes de gestion des produits et aux registres
5	**Communication et Rapports** Tous les rapports relatifs à l'audit de l'inventaire et les déclarations accompagnant la consolidation et l'évaluation de tout l'inventaire doivent, au minimum, être présentés en Français. Le rapport d'audit sera remis au Directeur Exécutif en deux copies originales par les auditeurs. Si au cours de l'audit, un fait est jugé être suffisamment sérieux pour affecter la conduite totale de l'audit, les auditeurs notifieront immédiatement par écrit au Directeur Exécutif à moins que les circonstances rendent peu appropriée la communication de l'information au Directeur Exécutif, et auquel cas les auditeurs entreront en contact direct avec la Coordination du projet PPSAC à Yaoundé Si une information est communiquée au Directeur Exécutif une copie de la notification sera directement envoyée par les soins du cabinet d'audit à la Coordination du projet PPSAC via le Coordonnateur Régional du projet PPSAC

A L'ATTENTION DE
MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF D'AAISC/AMSCO
CONSULTATION RESTREINTE POUR L'INVENTAIRE
DES STOCKS
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE»

N.B.:
Merci de préciser sous peine de disqualification :

- Le coût (FCFA) hors taxes ;
- Les modalités de paiement obligatoire (40% 60% ou 100%) ;
- Le délai d'exécution de la mission (préciser en jours calendaires);
- Le délai de soumission du rapport (préciser en jours calendaires);
- La durée de validité de l'offre ;

Critères d'évaluation des offres

Coût: 50 points
Délai de soumission du rapport d'inventaire: 30 points
Conditions de paiement obligatoire: 20 points (40%; 60%: 10pts; 100%: 20pts)

Total 100 points

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Chemonics International recherche des postes pour un projet de conservation anticipé pour l'USAID dans la République du Congo. Les activités possibles incluent : le renforcement de la capacité des organisations locales à gérer durablement les ressources naturelles ; lutter contre les menaces à la déforestation et à la biodiversité; augmenter la coopération pour l'application des lois dans les zones de conservation protégées.

Le directeur des opérations/ député chef de projet sera chargé d'aider le directeur de projet avec l'élaboration, la mise en œuvre de systèmes de gestion, et la supervision de l'approvisionnement, des opérations et du personnel du projet. Il supervisera tous les systèmes administratifs pour assurer le contrôle de la qualité de l'administration du projet. Il assurera la coordination, la cohérence et l'adhésion aux réglementations du bureau de Chemonics et des règlementations gouvernementales des États-Unis.

• Expérience en gestion de contrats dans le contexte de l'Afrique Centrale et capacité de superviser efficacement le personnel local et international. Connaissance des systèmes et des procédures de USAID préféré. Une maîtrise du français et de l'anglais est préférée et un diplôme avancé

Le gestionnaire des partenariats du secteur privé sera chargé de fournir une assistance technique sur l'identification, la conception et la mise en œuvre de partenariats stratégiques entre les acteurs du secteur privé et public, visant à accroître les revenus et à promouvoir l'emploi dans le bassin du Congo.

• Minimum de 8 ans d'expérience dans l'établissement de partenariats avec le secteur privé et dans le développement d'entreprises de l'économie verte, Diplôme avancé

• Connaissance de l'environnement opérationnel en République du Congo autour du secteur privé, expérience en évaluation des tendances du marché, capacité de superviser le personnel

Responsable du renforcement des capacités et des petites subventions. Il ou elle élaborera un manuel sur les petites subventions et d'autres protocoles pour appuyer la sélection et le soutien de divers organismes, en supervisant un petit personnel d'experts. Il ou elle aura de l'expérience dans le développement de réseaux et d'alliances entre différents types

• Minimum de 8 ans d'expérience dans la gestion de programmes de subventions dans des conditions difficiles, Diplôme avancé

Spécialiste de la réforme des politiques et du développement durable sera chargé du renforcement de de capacité des institutions nationales, l'élaboration de plans de durabilité, ainsi que l'élaboration et les réformes des politiques.

• Expérience démontrée en matière de collaboration entre projets

• Minimum de 5 ans d'expérience régionale/internationale, maîtrise dans une discipline pertinente

Responsable des communications élaborera le plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage et travaillera en étroite collaboration avec le personnel technique de CARPE pour élaborer des plans d'apprentissage et des cadres de travail pour et la recherche appliquée

• Expérience en communications et connaissances en systèmes et approches de gestion dans le contexte africain (idéalement d'Afrique centrale) et diplôme dans une discipline pertinente

Tous les candidats doivent maitriser le français a l'oral et l'écrit et doivent être autorisé à travailler en République du Congo (Brazzaville).

Les candidats intéressés devraient envoyer leur lettre d'accompagnement et leur CV en remplissant le formulaire à travers: https://app.smartsheet.com/b/form/d15f889243a3420f88c8aa162d5edf7d.

Postuler avant le 25 janvier 2020

FOOTBALL/ TIFOCO DE KINSHASA

Un petit goût d'inachevé

Les Diables-Rouges du Congo, version locale, sont rentrés du Tournoi international de football du Congo (TIFOCO) organisé à Kinshasa. Dans leur escarcelle, une troisième place derrière la RDC et le Niger, et devant le Burkina Faso. Ils n'ont ni séduit, ni déçu leur public. Barthélémy Ngatsono a deux mois pour redresser le cap.

Une défaite (0-1) face aux Léopards de la RDC, vendredi 17 janvier, et une victoire sur le même score en match de classement aux dépens du Burkina Faso, dimanche 19 janvier, tel est le bilan des Diables-Rouges dans ce tournoi de Kinshasa considéré comme un avant-goût du CHAN 2020 auquel les quatre pays présents (NDLR: le Burkina Faso et le Niger ont remplacé au pied levé la Côte d'Ivoire et la Guinée) participeront en avril prochain au Cameroun. C'est finalement la RDC qui a remporté haut la main le tournoi. En finale, elle a triomphé du Niger (3-1) qui, de son côté, s'était débarrassé du Burkina Faso (1-0) la veille.

Que faut-il penser de la représentation des Diables-Rouges, sinon qu'elle est le reflet du football congolais. Les vieux démons ont ressurgi, avec cette difficulté à présenter une équipe efficace offensivement. Cela ne peut surprendre compte tenu des difficultés actuelles du football congolais à enfanter des buteurs patentés. Comme ce sont les clubs qui font l'équipe nationale, les

Les Diables-Rouges pendant leur préparation (Ph. d'arch.)

Diables-Rouges ne passent pas à côté. L'introuvable cohésion a limité aussi la prestation des Diables-Rouges. Il n'empêche. Observateurs et techniciens ont relevé leur ascendant sur leurs adversaires lors de la première période de jeu. Pour terminer, en deuxième mi-temps, «par un bloc bas et en procédant par des contre-attaques», a constaté Guillaume Ilunga, l'ancien coach originaire de RDC des Diables-Noirs et de l'AC Léopards de Dolisie qui a été impressionné, a-t-il déclaré, par *«le calme et la classe internationale du gardien de but Joe Ombanza»,* lors du dernier match. Si on l'en croit, les Diables-Rouges ont affiché de belles promesses. Il les classe même parmi les favoris du prochain CHAN. Un commentaire flatteur! On peut le croire, puisqu'il est réputé pour ses bonnes analyses.

Les propos d'Ilunga ne sauraient cependant plonger les uns et les autres dans un optimisme béat. L'équipe nationale du Congo n'est pas encore prête pour le CHAN. Il faudra s'armer de courage et de patience si l'on veut qu'elle soit un groupe cohérent. Les techniciens, les premiers, eux qui ont la mission de détecter, de sélectionner, d'insuffler une âme aux joueurs, afin de former un groupe conquérant. Ainsi, un programme de regroupements réguliers est nécessaire pour éviter l'effritement du groupe présent au TIFOCO. En dépit de la reprise imminente du championnat dans sa phase retour. Ce qui suppose qu'on a les moyens de sa politique et de son ambition.

L'avenir de l'équipe nationale congolaise sera ce qu'en auront voulu techniciens et dirigeants fédéraux.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

La trêve est terminée

Les footballeurs de l'élite remettent les chaussures à crampons pour aborder la phase retour du championnat de Ligue 1. Elle démarrera, en effet, jeudi 23 janvier 2020. Ce sera la quatorzième journée.

Les amoureux du football attendent beaucoup de cette ultime phase d'où sortira le champion de la saison 2019-2020. Et ils se remmettent soudain à rêver. Serait-on à l'orée des joutes explosives que n'a pu offrir la phase aller? Cette dernière ne fut pas un modèle de football, excepté les rares recontres qui ont fait transpirer les gradins. L'on scrute donc l'horizon, afin d'y découvrir les signes évidents qui garantissent une reprise effective et qualitative dont les acteurs privilégiés sont aussi bien les joueurs que les arbitres. Treize journées sont autant de rendez-vous susceptibles de subjuguer le public.

Les footballeurs de l'élite remettent les chaussures à crampons

Rendez-vous

Jeudi 23 janvier: CARA-FC Kondzo (15h), à Brazzaville
Samedi 25 janvier: RCB-Patronage Sainte-Anne (14h) et Inter Club-Nico-Nicoyé (16h), à Brazzaville
Dimanche 26 janvier: Diables-Noirs-V.Club-Mokanda (14h) et Etoile du Congo-AC Léopards (16h) à Brazzaville; AS Otohô-Tongo FC (15h00), à Owando; AS Cheminots-JST (15h), à Pointe-Noire

Lorsqu'on parcourt le calendrier, cette quatorzième journée est calme. Il s'agit en fait d'un calme relatif que risque de démentir les faits. D'autant plus que les favoris ne sont jamis tout à fait à l'abri de la déconfiture dans une compétition de longue durée.

Et le public? On l'espère nombreux pour forlancer ses favoris. Des favoris qui, on l'espère également, sortiront des sentiers battus pour mériter sa confiance et, du coup, essayera de relever la qualité du spectacle. Dans le cas contraire, l'hallali se prolongera. Pour déboucher sur la décrépitude du football congolais et sur le désengagement prolongé du public. Un tournant peu reluisant que redouteraient tous ceux qui s'occupent de ce football. Il paraît que entraîneurs, joueurs et arbitres auraient juré de relever le défi. Il faudra attendre pour voir...

Jean ZENGABIO

NECROLOGIE

Décès d'Albert Kaya

Le mouvement sportif national est une fois de plus en deuil. Le colonel à la retraite Albert Kaya, président de la Fédération congolaise d'escrime, s'est éteint dimanche 19 janvier 2020 à Brazzaville. Il avait été auparavant, pendant plusieurs années, président de la Fédération congolaise de volley-ball et membre du bureau exécutif du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC).

TRANSFERT

Guy Mbenza s'offre la Belgique

Six mois après Vinny Ibara, qui évolue désormais au Beerschot en provenance d'USMA d'Algérie, un autre avant-centre congolais installé dans un pays du Maghreb, en Tunisie précisément, le nommé Guy Mbenza, a choisi de poursuivre sa carrière en Belgique.

Guy Mbenza était sociétaire du Stade Tunisien où il avait rejoint l'année passée son compatriote et actuel capitaine des Diables-Rouges, Junior Amour Loussoukou. Cinq mois seulement après, il vient de signer un contrat de trois ans en faveur du Cercle de Bruges, un club évoluant en Division 1. La Tunisie n'était, en réalité, qu'un tremplin pour lui; il jurait de monnayer son talent outre-atlantique.

Guy Mbenza à Bruges! La nouvelle a surpris tout le monde, car on l'annonçait plutôt aux Etats-Unis ou en France, voire en Espagne. On a vite fait de rectifier. En réalité, c'est en Belgique qu'il va poser son baluchon.

L'ancien sociétaire de la JSP (Jeunesse sportive de Poto-Poto) de Brazzaville, de l'AC Léopards de Dolisie et de La Mancha de Pointe-Noire est incontestablement un attaquant d'avenir. On lui prête 20 ans à peine. Coïncidence: le CS Bruges cherchait un attaquant jeune, mais fort et opportuniste. Il l'a eu en engageant le Congolais, auteur de 7 buts en 12 apparitions sous le maillot du Stade Tunisien en championnat, et attend que son juvénile talent dérange défenses et gardiens de but du petit royaume de Belgique.

Guy Mbenza

Par ses jaillissements, ses coups de tête, Guy Mbenza avait apporté un plus incontestable aux différents clubs dont il a eu à porter le maillot. Et si tout va bien, il pourra mettre sa formidable puissance au service de son nouveau club et faire la joie des supporters brugeois.

La légion congolaise dans le royaume de Belgique s'agrandit, puisque, outre Guy Mbenza et Prince Ibara, Marvin Baudry (Zûle Warregen), Yhoan Andzouana (KSV Roseelare/Division 2), Jordan Massengo et Scott Bitsindou y évoluent eux aussi.

Bonne chance, Guy!

G.-S.M.

FOOT FEMININ

Victorieuses bien qu'encore trop tendres

Le week-end dernier, le football congolais était engagé aussi sur le front de la Coupe du monde des moins de 20 ans dames. L'aventure a bien commencé, les Diables-Rouges de cette version ayant battu l'Angola, par 2-0, dimanche 19 janvier au Stade Président Massamba-Débat, en match aller du premier tour des éliminatoires, zone Afrique.

Ce score contraste avec certains pronostics qui prédisaient une douche froide pour les Congolaises, en raison de leur impréparation et, surtout, elles ne sont encore qu'à leurs débuts. On peut dire qu'elles ont été sélectionnées à la sauvette.

La deuxième mi-temps a été la plus aboutie. C'est pendant cette période de jeu que les Congolaises ont inscrit les deux buts victorieux, le premier par Dorise Senga (55e) et par Queen Bouanga (90e +3). Les dingues du ballon rond présents à Massamba-Débat (le gros du public avait boudé la rencontre) n'avaient plus qu'à applaudir à tout rompre...

MINISTERE
DES HYDROCARBURES
DIRECTION GENERALE
DES HYDROCARBURES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Travail

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 20-OI/MHC/DGH SELECTION DES SOCIETES PETROLIERES POUR LA FORMATION DU CONTRACTEUR DU PERMIS D'EXPLOITATION KOMBI-LIKALALA-LIBONDO 11 (KLL 11)

En vue de procéder à l'attribution du permis d'exploitation Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II), situé dans l'offshore congolais, à partir du 22 juillet 2020, le Ministère des Hydrocarbures lance la procédure d'appel d'offres nationale et internationale pour la formation du Contracteur dudit permis.

A cet effet, les sociétés pétrolières sont invitées à manifester leur intérêt afin de permettre au Ministère des Hydrocarbures de constituer une liste restreinte des sociétés devant participer à l'appel d'offres.

Un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt, contenant des informations indiquant l'aptitude à faire partie du futur Contracteur du PEX, devra être déposé à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 14 février 2020 à 14 heures, heure locale par toute société intéressée.

Les sociétés inscrites sur la liste restreinte seront invitées à participer à la consultation des données et à la visite des sites, dans la période allant du 02 au 31 mars 2020.

Au plus tard le 31 Mars 2020 à 14 heures, heure locale, un jeu complet du dossier d'appel d'offres sera retiré par toute société figurant sur la liste restreinte sur paiement d'un montant non remboursable à l'adresse ci-après.

Direction Générale
des Hydrocarbures
B.P.: 2120, Brazzaville
Tél: (+242) 05 729 51 35/
06 668 94 03
E-mail:
secretariatdgh.hm@gmail.com

Les droits de retrait, de traitement du dossier et de consultation des données s'élèvent à la somme de deux cents mille dollars US (200 000 USD), non remboursable quelle que soit l'issue de la procédure.

Les offres seront déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 30 avril 2020 à 14 heures, heure locale.

Fait à Brazzaville, le 14 janvier 2020

La Directrice Générale
des Hydrocarbures

Teresa GOMA

#avotresoif
BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Nouvelle
et Meilleure !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11